

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou



Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques
Département d'agronomie



Mémoire de Fin d'Etudes

En Vue D'obtention Du Diplôme De Master

Domaine : Science de la nature et de la vie

Filière : sciences alimentaires

Option : Sécurité Agroalimentaire et Assurance Qualité

Thème

*Panorama des industries
agroalimentaires en Algérie*

Réalisé par : M^{elle} : GHILI Lilia

Mémoire soutenu publiquement devant le jury :

Encadré par : M^f OUNNACI.R

Maitre-assistant. A

Président : M^f SIFER.K

Maitre-assistant. A

Examinatrice : M^{me} OUNNACI.L

Maitre-assistant. A

Année: 2017/2018



Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord le Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour accomplir ce travail.

Je ne remercie jamais assez ma famille, mes parents, mes frères ainsi que mes chères sœurs de m'avoir soutenue, encouragé et motivé tout au long de mes études.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et profonde gratitude à Mr OUNNACI, pour avoir encadré et diriger ce travail, la confiance qu'il m'a accordé et le temps qu'il a consacré pour me guider afin d'accomplir ce travail.

Je remercie également les membres de jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner ce travail de recherche.

Permettez-moi de remercier tous les chargés de cours durant notre cursus universitaire et leur faire part de mon profond respect et admiration pour leurs compétences et leur dévouement.

Enfin j'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Veillez trouver dans ce mémoire, l'expression de mon respect et mon admiration pour vos compétences.





Dédicace

Je dédis se modeste travail :

A mes parents; qui m'ont soutenue et aidé tout au long de mon parcours, aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils nous comblent :

Ma mère, qui est à l'origine de ma réussite, de part son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils.

Mon père, qui m'a toujours soutenue et encouragé.

*Mes frères **Farid** et son épouse **Nadia, Djamel**.*

*Mes chères sœurs **wahiba, fazia, djedjiga, dehbia, hassina et mima** qui ont été toujours là pour moi, pour me soutenir et m'encourager, je vous aime.*

*Mes amours mes chères nièces et neveux du plus grand **Ines, Rayane, Younes, Moumouh, Wassim, Youcef, Chanez, Lyna, Racime, Eline, Ilyas, Walid, Anayis, Yasmine, Manessa** au plus petit d'entre vous **Nazim**.*

Mes beaux frères, tous comme vous êtes.

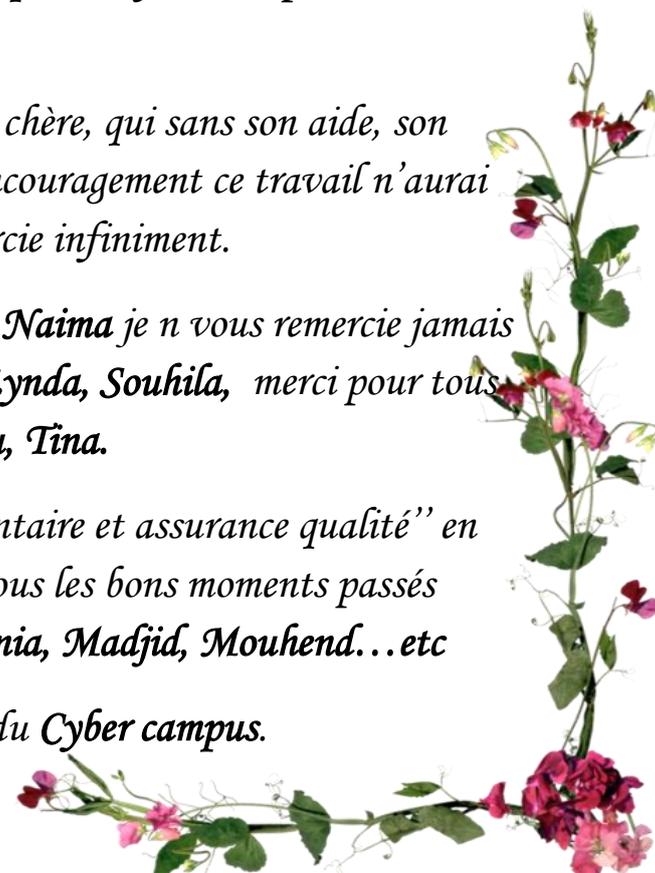
*Mon oncle **Zizi Salah**, mes tantes **Torkia, Ouiza et Baya**, mes cousins et cousines **Hakima, Dalila** ainsi que leur filles et époux, **Souad et Mouna**.*

Je dédie ce travail a une personne très chère, qui sans son aide, son soutien ainsi que sa motivation et son encouragement ce travail n'aurait pas était fait, je te remercie infiniment.

*Mes chers amies et sœurs **Djoudjou, Naima** je n vous remercie jamais assez pour ce que vous faites pour moi, **Lynda, Souhila**, merci pour tous les bons moments passés ensemble, **Mirou, Tina**.*

*Toute la promo "Sécurité agroalimentaire et assurance qualité" en particulier **Djidji et Soumia** merci pour tous les bons moments passés ensemble sans oublié **Pitchou, Dyhia, Sonia, Madjid, Mouhend...** etc*

*Spécial dédicace aux merveilleux agents du **Cyber campus**.*



Liste des abréviations

CF : Chiffre d'affaire

CNRC : Caisse National du Registre de Commerce

DA : dinars algérien

Ets: Entreprises

EUR : Euro (€)

FENAGRI : Fédération Nationale de l'Agroalimentaire

H: hectares

HL : Hecto litre

L : litres **SAU**: Superficie Totale agricole

IAA : Industries agroalimentaires

Mds : Milliards

Mns : Millions

ONS : Office National des Statistiques

Qt : Quintaux

SWOT : Strengths Weaknesses Opportunités Threats

T : Tonne

U: Unité

US: Dollars(\$)

UE : Union Européen

VA : valeur ajouté

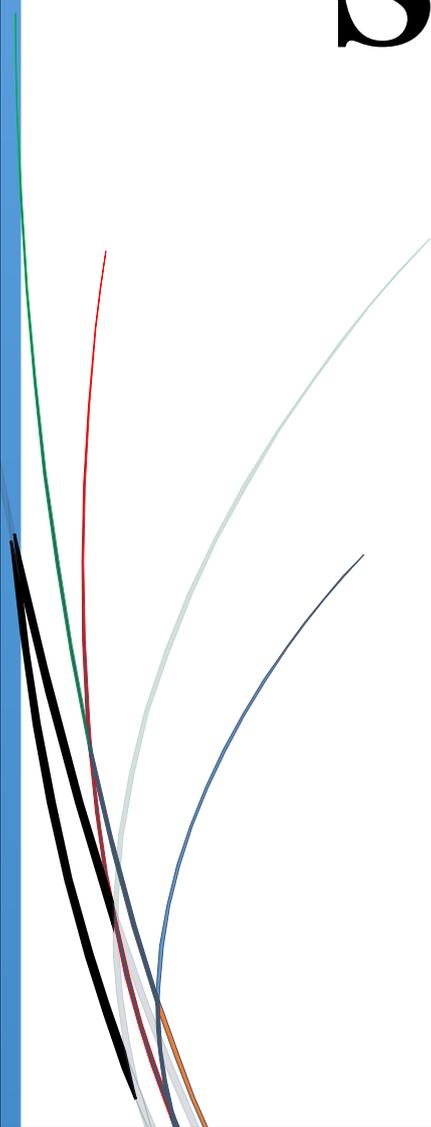
Liste de tableaux

Numéros des tableaux	Titres	Pages
Tableau 1	La population algérienne de 2005 a 2018	05
Tableau 2	Indice de production agricole /population 2005-2013	12
Tableau 3	La production du lait en Algérie	13
Tableau 4	Production agricole de viande	13
Tableau 5	Les principaux produits agroalimentaires importés (2014-2016).	15
Tableau 6	Evolution des exportations agricoles comparées au total agricole	18
Tableau 7	La taille des entreprises.	22
Tableau 8	Classification des activités agroalimentaires selon l'ONS.	28
Tableau 9	Les activités agroalimentaires enregistrées à la CNRC ainsi que leur codification	31
Tableau 10	Tableau récapitulatif de la production du lait en Algérie	39
Tableau 11	Production de blé (tendre et dur)	40
Tableau 12	Structure des superficies de trois pays méditerranéens 2017	42
Tableau 13	La population urbaine de l'Algérie, le Maroc et la France 1960-2017	42
Tableau 14	: Le PIB agricole par rapport au PIB total de chaque pays et le chiffre d'affaires fournit par l'agriculture en 2015.	44
Tableau 15	Quelques chiffres de l'industrie agroalimentaire des trois pays.	46
Tableau 16	Dépenses des ménages consacrées à l'alimentation	49
Tableau 17	Solde total des échanges agroalimentaires en France	51
Tableau 18	Les importations exportations de l'année 2015 des trois pays	52

Liste des figures

Numéros des figures	Titres	Pages
Figure 1	Evolution du PIB agricole	4
Figure 2	Evolution de la SAU (2000-2015)	10
Figure 3	Structure par type de cultures herbacées	11
Figure 4	Principaux fournisseurs de l'Algérie	17
Figure 5	L'évolution du nombre d'entreprise alimentaire ainsi que leur répartition en personnes physiques et personnes morales	34
Figure 6	Evolution du chiffre d'affaires	35
Figure 7	Evolution de la valeur ajoutée des deux secteurs public et privé	35
Figure 8	La répartition des IAA par secteur d'activité.	36
Figure 9	La distribution des IAA par régions pour l'année 2018	37
Figure 10	La répartition des IAA par wilayas pour l'année 2018	37
Figure 11	Graphe de la production industrielle du secteur public.	38
Figure 12	Utilisation de la SAU au Maroc 2010	43
Figure 13	Utilisation de la SAU en Algérie 2010	43
Figure 14	Utilisation de la SAU en France pour l'année 2010	43
Figure 15	La matrice de l'analyse SWOT	54

Sommaire



SOMMAIRE

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Introduction 1

Chapitre I : L'agriculture et la production agricole en Algérie

1. La production interieur brut (PIB) du secteur agricole	3
2. La population algérienne	4
3. La politique agricole.....	5
3.1. Le renouveau agricole	7
3.2. Le renouveau rural.....	7
3.3. Le programme de renforcement de capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs (PRCHAt).....	7
4. La superficie agricole	9
4.10 La repartition des terres agricoles	10
5. La production agricole.....	10
5.1. Le taux de croissance de la production agricole	13
6. Les échanges commerciaux	14
6.1. Les importations	14
6.1.1. Les principaux fournisseurs de l'Algérie	16
6.1.2. Aspects réglementaires des activités d'importation	17
6.2. Les exportations	17
6.2.1. Taux de couvertures des disponibilités alimentaires par la production agricole	17

Chapitre II : L'activité des industries agro-alimentaires en Algérie

1. Définition et classification des entreprises	20
1.1. Classifications selon la nature ou la forme juridique	20
1.1.1. Les industries du secteur public	20
1.1.2. Les industries privées	20
1.2. Classification des entreprises selon la nature ou le secteur d'activité	21
1.2.1. Le secteur primaire.....	21
1.2.2. Le secteur secondaire	21

1.2.3. Le secteur tertiaire	21
1.2.4. Le secteur quaternaire	21
1.3. Classification des entreprises selon la dimension ou la taille	21
1.3.1. Les petites et moyennes entreprises (PME)	21
a. Sur le plan politique	22
b. Sur le plan économique	22
c. Sur le plan social	23
1.3.1.1. La petite et moyenne exploitation	23
1.3.1.2. Le petit et moyen commerce	24
1.3.1.3. L'entreprise artisanale	24
1.3.1.4. La petite et moyenne industrie	24
1.3.2. La grande entreprise	24
1.4. Classification selon la filière	25
1.4.1. Classification en fonction de la localisation géographique	25
1.4.2. Classification selon la taille	25
1.4.3. Classification selon le mode d'organisation	25
1.4.4. Classification selon le type du produit	25
2. Aperçue sur le système agro-alimentaire en Algérie	25
2.1. La nomenclature des activités économiques	25
2.1.1. Selon l'office nationale des statistiques	26
2.1.2. Selon le centre nationale du registre de commerce	29
2.2. L'activité économique des IAA	33
2.2.1. Le nombre d'industries enregistrées au niveau de la CNRC	33
2.2.2. L'emploi au secteur agro-alimentaire	33
2.2.3. Evolution du chiffre d'affaires	34
2.2.4. Evolution de la valeur ajoutée	35
2.2.5. La répartition des IAA par le secteur d'activité	35
2.2.6. La répartition régionale des IAA	36
2.2.7. La répartition des IAA par wilaya	37
2.2.8. La production industrielle du secteur public	38
2.2.8.1. La production de lait	39
2.2.8.2. La production de blé	40

CHAPITRE III : Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

1. La superficie agricole utile et la démographie des trois pays méditerranéens	41
2. La répartition de la superficie agricole	43
3. Le PIB du secteur agricole	44
4. L'importance du système agro-alimentaire dans l'économie nationale	45
5. Les dépenses des ménages pour s'alimenter et la consommation alimentaire	47
6. Les échanges commerciaux	49

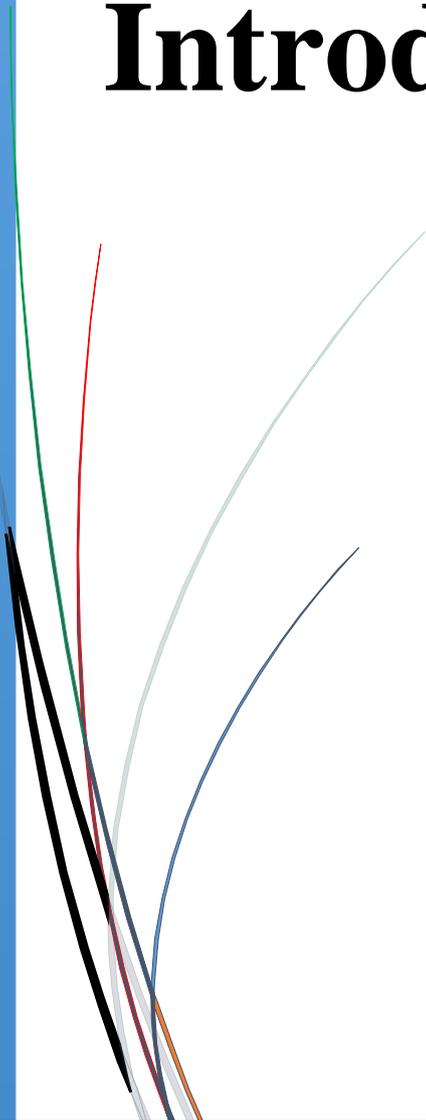
Chapitre IV : Analyse SWOT de la sphère agroalimentaire

1. Définition de l'analyse SWOT	53
2. Analyse de la matrice agroalimentaire Algérienne	54
Conclusion	56

Références bibliographiques

Résumé

Introduction générale



Introduction

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social est diversement perçu par les personnes qui peuplent ce pays. La vocation agricole d'un pays ne dépend pas seulement de la volonté des hommes. La nature, la pluviométrie, la qualité de la couche arable, entre autres, influent sur cette capacité à offrir des produits agricoles à la population.

La dualité du secteur agricole avec les autres acteurs de l'économie d'un pays, fait que l'agriculture, dont la fonction exclusive est de nourrir les hommes, est perçue soit comme une locomotive du développement, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de la communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire. C'est dans le but d'atteindre un équilibre entre les différents secteurs de l'économie que nombreux pays dans le monde ne cessent de soutenir l'agriculture lorsqu'elle est défaillante. Soit en développant de nouvelles techniques culturales et en encourageant la recherche agronomique, soit en développant les autres secteurs dont les surplus serviront à financer la facture alimentaire (Benyoucef, 2016).

L'agroalimentaire (IAA) est un secteur qui présente un potentiel énorme de croissance et de développement, ainsi que des problèmes monumentaux et conséquents qui doivent être résolus. Ce secteur implique la production, la distribution et la consommation de nourriture. Cela inclut toutes les activités économiques du système alimentaire, qui englobe les industries de fourniture d'intrants, la production agricole et les activités à valeur ajoutée telles que la transformation des produits de base, la fabrication des aliments et la distribution des aliments.

L'IAA se situe au cœur d'un très important complexe économique (le "système alimentaire") dont la finalité est de nourrir les hommes, le plus souvent à travers des rapports marchands (Rastoin et Gherzi, 2010). La place des IAA dans les filières composant le système alimentaire est variable selon les pays. L'IAA se situe, dans une très grande majorité de pays, au premier rang du vaste sous-ensemble des industries manufacturières, avec un poids variant de 10 à 30 %. Avec près de 4 000 milliards de dollars de production et plus de 25 millions de salariés en 2009, son importance s'explique à la fois par une proximité technique et économique avec l'agriculture (valorisation de matières premières basiques) et par une fonction de demande incontournable : l'alimentation (Rastoin, 2012).

L'agroalimentaire est un secteur qui ne se sépare pas de l'agriculture, l'agroalimentaire c'est la transformation de produits alimentaires issus de l'agriculture en aliments destinés essentiellement à la consommation humaine par les biais d'entreprises munies de matériel technologique nécessaire et de mains d'œuvre. Ainsi, la question principale à laquelle nous allons répondre est : **Comment se présente le secteur agroalimentaire algérien ?**

Notre intervention dans ce travail portera essentiellement sur l'évolution de l'agriculture ainsi que le secteur agroalimentaire de notre pays. On tentera de disséquer l'évolution de l'agriculture ainsi que l'agroalimentaire. Notre intervention s'appuiera sur des données valides et crédibles et surtout simples à appréhender par la communauté universitaire. Il est indispensable de cerner les handicaps qui n'ont jamais cessé d'harcéler ce secteur nourricier et qui l'empêchent de remplir le rôle qui lui est dévolu, et cela en comparant les résultats de notre étude à un pays voisin qui est le Maroc, et à l'une des forces mondiales dans ces deux secteurs la France, afin de pouvoir desseller les opportunités et les menaces du secteur nourricier de notre pays.

Les hypothèses

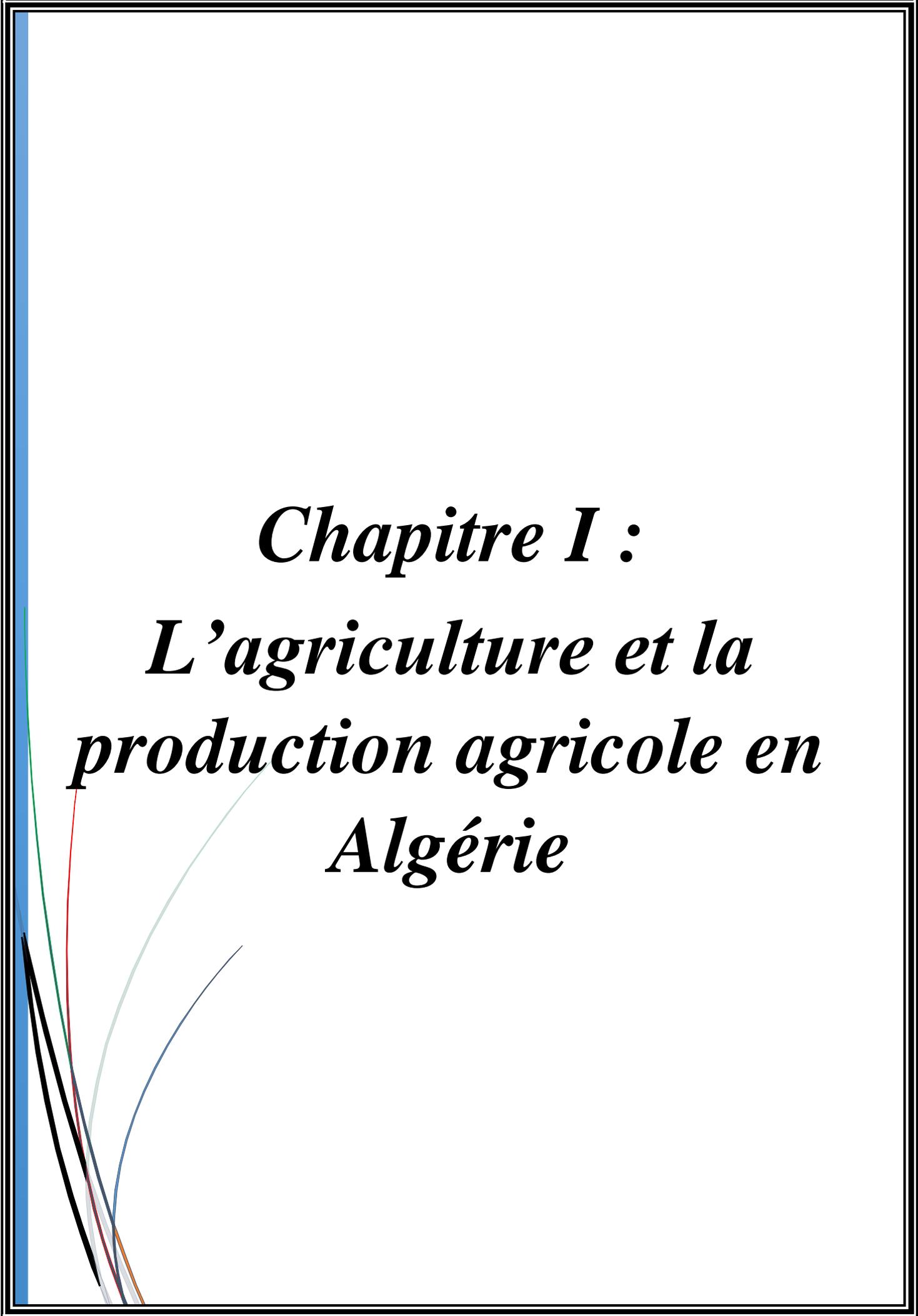
H1 : le secteur agroalimentaires algérien fait face à plusieurs contraintes : secteur agricole peu performant, une croissance démographique élevée et des investissements limités ;

H2 : le secteur agroalimentaire algérien est peu performant.

Pour vérifier ces hypothèses nous avons organisé notre travail comme suit :

1. Une partie bibliographique composée de deux chapitres, dont le premier portera sur l'activité agricole et la production agricole en Algérie et le deuxième s'intéresse à l'activité agroalimentaire en Algérie.

2. Une deuxième partie composée d'un chapitre qui s'intéresse à la comparaison des résultats obtenus pour ce qui est de l'activité agricole et l'activité agroalimentaire de l'Algérie par rapport à celles du Maroc et de la France. Et le deuxième chapitre s'agit d'une analyse SWOT de la sphère agroalimentaire algérienne.



Chapitre I :
L'agriculture et la
production agricole en
Algérie

La fonction initiale et essentielle de l'agriculture est celle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays. Si on prend soin d'apporter un bref instantané de l'évolution de l'agriculture dans le monde, on pourra dire qu'au départ la simple cueillette en était l'activité principale. Le nombre limité des hommes leur permettait de vivre simplement en se contentant de ce que la nature a de meilleur à leur offrir. Il suffisait juste que l'homme s'adapte au mieux avec le cycle des saisons pour avoir son alimentation. Mais les populations s'agrandissent et les besoins deviennent de plus en plus importants et la nature s'avère insuffisante pour assurer tous les besoins, il faut donc faire appel à de nouvelles méthodes et nouvelles techniques qui permettent de booster la quantité d'aliments et nourritures (Benyoucef, 2016).

Et pour ce qui de notre pays, tous les avis se rejoignent pour dire que l'agriculture algérienne ne remplit pas son rôle qui est celui d'assurer l'alimentation aux autochtones, et que malgré, la mise en place de plusieurs réformes de développement agricole, l'Algérie ne suffit à ses besoins alimentaires qu'à hauteur de 55%, présentant aussi un budget destiné à l'importation de produits agricoles parmi les plus importants au monde (I.N.R.A.A., 2001). Et cela est dû à la croissance démographique qui ne cesse d'évoluer et qui s'accompagne d'une urbanisation rapide au dépend des terres agricole et qui influe mal sur la superficie agricole utile.

1. Le Produit intérieur brut (PIB) du secteur agricole :

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a augmenté de 3,7% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016 (contre une croissance de 3,9% au 1^{er} trimestre 2016 comparativement à la même période de 2015) selon l'Office national des statistiques (ONS).

Le secteur de l'agriculture contribue en moyenne à 9% du PIB total, la variation de ce pourcentage reste constante depuis 2000 jusqu'à 2011 et en même 2015, quoi que la variation du chiffre d'affaires semble être croissante comme l'indique le (Tableau 1). ce secteur fournit un chiffre d'affaire de 1 million DA dès l'année 2009 arrivant jusqu'à 1.17 millions DA (0.2 millions €) en 2011 selon l'office national des statistiques.

La combinaison de la croissance du secteur agricole avec celle des autres secteurs d'activité hors hydrocarbures ont conduit à une croissance du PIB hors hydrocarbures de 2,8% au premier trimestre 2017 contre 4% au premier trimestre 2016, indique l'ONS.

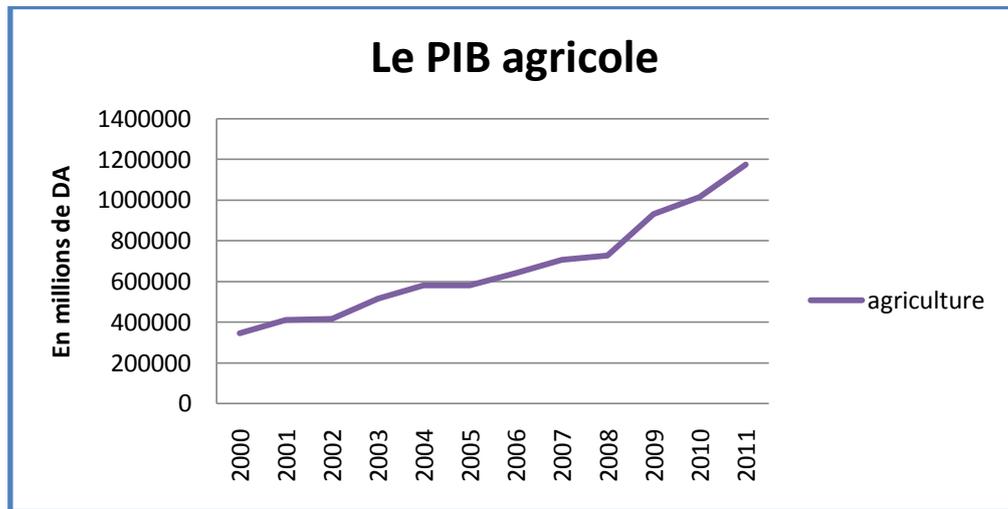


Figure 1 : Evolution du PIB agricole (2000-2011)

2. La population algérienne:

Les recensements de la population qui ont été réalisés depuis l'indépendance indiquent que le taux de croissance est de plus en plus élevé, c'est un taux dépassant toujours les 30% de tels résultats sont imputables à la conjonction d'une forte diminution du taux de mortalité et d'une tendance à la hausse du taux de natalité. Beaucoup d'auteurs ont alors parlé "d'explosion démographique" que l'Algérie partage du reste avec la plupart des autres pays à revenus intermédiaires ou faibles.

Les données statistiques récentes sur la démographie algérienne estiment la population totale à 35 millions d'habitants en 2010 contre 42,6 millions d'habitants en 2018 alors que « elle était à 26 millions d'habitants en 1993 » (BOUKELLA, 1996), tandis que son taux annuel d'accroissement est évalué à 2,2% en 2017 et 2.26% en 2018.

Tableau 1 : La population algérienne de 2005-2018

Année	Population au milieu de l'année	Taux d'accroissement N/A %	Production agricole/population
2005	32,90	1,69	4,84
2006	33,48	1,78	2,83
2007	34,09	1,86	4,18
2008	34,59	1,92	3,76
2009	35,26	1,96	5,54
2010	35,97	2,03	5,79
2011	36,71	2,04	6,01
2012	37,49	2,16	6,52
2013	38,29	2,07	7,06
2014	39,11	2,15	6,82
2015	39,96	2,15	6,79
2016	40,83	2,17	/
2017	41,30	2,20	/
2018	42,60	2.26	/

3. La politique agricole :

Jusqu'en 2000, la priorité politique était donnée à l'industrie algérienne. Une collectivisation massive des terres avait été mise en place, ce qui avait largement favorisé l'émergence d'industries lourdes au détriment de la production agricole et du secteur agroalimentaire. Cette situation, conjuguée à une forte croissance démographique, a favorisé et amplifié la dépendance alimentaire de l'Algérie. En parallèle, les subventions aux prix mises en place par les pouvoirs publics (fixation du prix des céréales, de la farine, du lait et plus récemment du sucre et de l'huile) font porter un risque conséquent sur les finances publiques en cas d'augmentation des prix sur les marchés internationaux, sans pour autant résoudre les problèmes structurels dont souffre le secteur agricole.

Face à cette situation de dépendance vis-à-vis des importations, qui pose une question de souveraineté nationale, le secteur agricole et agroalimentaire a été placé **au rang de priorité depuis 2000** avec la mise en place successive de politiques agricoles complémentaires :

✓ 2000 : le Programme National de Développement de l'Agriculture (PNDA) :

Dans le cadre du programme de soutien à la relance économique 2001-2004, plus de 600M€ ont été consacrés au PNDA et à la relance du secteur agricole. Il avait pour objectif d'assurer la

sécurité alimentaire du pays, de promouvoir les revenus et l'emploi dans les zones rurales et de gérer, de façon durable, les ressources naturelles fragiles. Il visait à atteindre un taux de croissance annuel de 10%, contre 4% sur les dernières années de la précédente décennie.

✓ **2002 : le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) :**

Parallèlement à la création du ministère délégué en charge du développement rural en 2003, le Programme Nationale de Développement Agricole et Rural est élaboré, avec outre la relance de l'économie agricole, la mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles, un objectif de revitalisation et de développement local des espaces ruraux, tout en veillant à la préservation des ressources naturelles.

Parmi les outils privilégiés du développement rural, les Projets de Proximité de Développement Rural Intégrés (PPDRI) ont été mis en place pour renforcer les actions de développement local (infrastructures, santé, éducation...).

✓ **2008: la politique de Renouveau Agricole et Rural :**

Ces divers plans sont réaménagés en 2008 pour former cette nouvelle politique de Renouveau Agricole et Rural, confiée au Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Une loi d'orientation agricole est promulguée en août avec d'ambitieux objectifs. Axée sur le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, elle vise ainsi à réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé et, grâce à une implication des différents acteurs, à aboutir à l'émergence d'une nouvelle gouvernance dans la politique agricole, ceci à travers l'accompagnement de :

- L'accroissement de la production nationale en produits de large consommation;
- La modernisation et la diffusion du progrès technologique dans les exploitations agricoles ;
- La modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production;
- La mise en place des systèmes de régulation interprofessionnels;
- L'extension des systèmes d'irrigation agricole (objectif 1,6Mha) ;
- D'un développement des espaces ruraux équilibré, harmonieux et durable.

La politique de Renouveau Agricole et Rural repose sur trois piliers complémentaires :

- Le Renouveau Agricole ;
- Le Renouveau Rural ;
- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT).

3.1. Le Renouveau Agricole :

Trois grands types d'actions :

- **Lancement de programmes d'intensification et de modernisation** qui visent l'accroissement de la production et de la productivité ainsi que l'intégration de 10 filières prioritaires : céréales, lait cru, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, tomate industrielle, arboriculture, phoeniciculture (culture du palmier dattier), viandes rouges et aviculture.
- **Mise en place d'un système de régulation des marchés (SYRPALAC)** avec deux objectifs : d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles, pommes de terre, tomates, viandes) et d'autre part assurer une protection du revenu des agriculteurs.
- **Mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité agricole:** crédit de campagne sans intérêt (RFIG), renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, dispositif d'assurance contre les baisses de rendement et les calamités agricoles (FGCA), renforcement de la mutualité rurale de proximité, soutien des organisations professionnelles et interprofessionnelles, meilleure adaptation des mécanismes de soutien et des circuits d'approvisionnement en intrants, et effort de sécurisation foncière.

3.2. Le Renouveau Rural :

Construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré – PPDRI), il cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara) et une gouvernance forestière plus efficace, en particulier en matière de maîtrise des feux de forêts. Il vise à réinsérer dans l'économie nationale les zones marginalisées en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque-là négligés. Ces zones sont ainsi appelées à devenir une source potentielle d'exportations agricoles algériennes.

Il s'appuie sur cinq programmes : protection des bassins versants, gestion et la protection des patrimoines forestiers, lutte contre la désertification, protection des espaces naturels et des aires protégées et mise en valeur des terres.

3.3. Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui technique aux producteurs (PRCHAt)

Programme d'envergure qui vise :

- La modernisation des méthodes de l'administration agricole;

- Un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide chez les producteurs ;
- Le renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- Le renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

Le plan d'action du gouvernement pour la période quinquennale 2015-2019 prévoit, au plan économique, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger. Le gouvernement entend ainsi faire de l'amélioration du climat des affaires le fer de lance de ses politiques innovantes en matière de développement économique, par une levée des contraintes entravant l'essor de l'entreprise et de l'investissement au triple plan des procédures, des délais et des coûts. Un effort conséquent est attendu, durant les cinq prochaines années, dans l'agriculture où le taux de croissance moyen annuel aurait atteint les 13% entre 2010 et 2013. L'amélioration des performances dans ce secteur vital est programmée au travers de mesures techniques comme l'augmentation des superficies irriguées (un million d'hectares supplémentaires), la promotion de la mécanisation, le recours plus large aux semences à haut potentiel productif, l'augmentation massive des surfaces plantées en oliviers (de 370000 à 1 million d'hectares), le développement des infrastructures de régulation (stockage sous froid, silos, électrification des campagnes) la modernisation des unités de transformation et d'abattage ainsi que le renforcement de l'industrie agroalimentaire.

Un redéploiement administratif et territorial des différentes institutions en charge des programmes de développement agricole est également prévu. (Les politiques agricoles à travers le monde, 2014).

Certains bilans de la politique de Renouveau Agricole et rural ont pu être avancés, à ce stade incertains. On constate cependant que, malgré un énorme déficit de son commerce extérieur agroalimentaire les exportations de l'Algérie, bien que partant d'un niveau très bas, augmentent régulièrement (elles sont passées de 86M€ en 2008 à 305M€ en 2013), ce qui constitue un signe encourageant. Enfin, la stratégie des IAA affichée en 2010 par le Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (MIPMEPI) fixait des objectifs qui ne seront dans l'ensemble pas tenus à l'horizon 2014 initialement prévu. Il consiste en :

- La mise en place de cinq consortiums d'exportation ;

- La mise à niveau de 500 entreprises des IAA, dont 200 aux normes ISO 22000 éligibles aux opérations d'exportation ; l'intégration de la production nationale et substitution aux importations ;
- La densification du tissu industriel des IAA par la création de 500 entreprises au sein de technopoles créés entre 2010 et 2014, chaque entreprise disposant à échéance d'une taille moyenne critique de 200 travailleurs, soit la création de 100 000 emplois. . (Les politiques agricoles à travers le monde, 2014).

4. La superficie agricole:

Sur les 238 174 000 hectares de superficie totale de notre pays, quelques 200 millions hectares (soit 80%) sont occupés par le Sahara, désert le plus chaud et le plus arides de la planète. l'agriculture irriguée y est impraticable, du fait d'une pluviométrie de moins de 100 mm d'eau, et l'élevage ne peut y être qu'extensif et aléatoire, réduit a quelques ovins, caprins et camélidés ;

Une vaste zone semi-aride de 20 millions hectares s'étend du Nord-Sahara à la limite sud des hauts plateaux, e passant par l'Atlas saharien. C'est le domaine de la steppe ou la pluviométrie très inégal, est inferieur à 350 mm d'eau. Les cultures non irriguées y sont peu propices et les activités économiques se limitent à un peu de céréales avec des rendements infimes, un élevage extensif d'ovins et de caprins, et la cueillette de l'alfa.

Enfin, quelques 14 a15 millions hectares sont occupés par els chaines montagneuses du Nord, la majeure partie de cette superficie étant inutilisable par l'agriculture en raison de ses pentes élevés (plus de 12%) et de ses sols rocailleux (Boukella, 1996).

Ainsi, il ne reste plus en surface agricole utile (SAU) qu'une étendue estimé a 8,3 millions d'hectares concentrés pour l'essentiel dans les plaines et vallées du nord (Boukella, 1996).

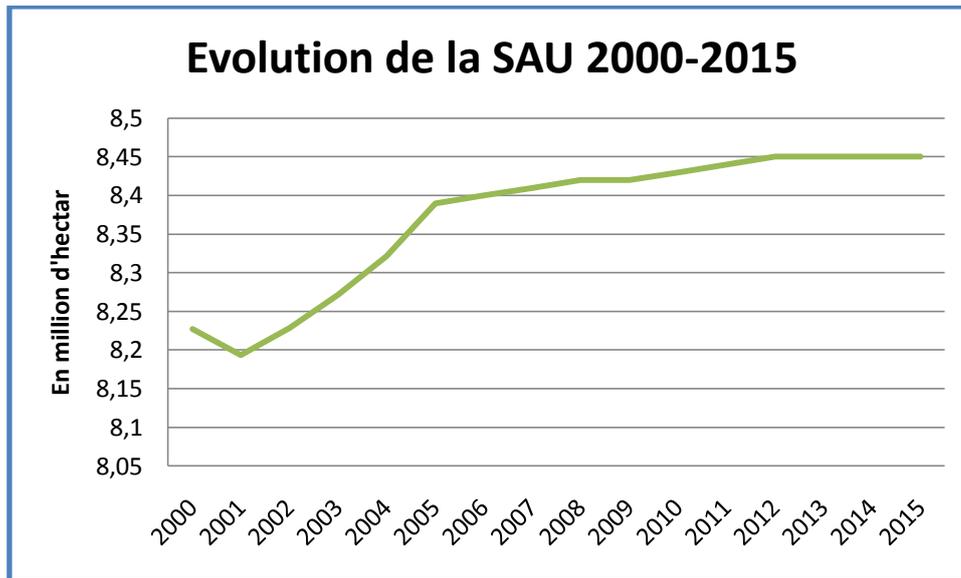


Figure 2 : Evolution de la SAU 2000-2015

Rapportée au nombre d'habitants cette surface utile agricole est de 0,19 ha. Ajoutons que la SAU actuelle est soumise à une série de phénomènes de dégradation des sols (désertification, déforestation, surpâturage, urbanisation sauvage, etc) qu'il est difficile d'attribuer seulement à des facteurs naturels et qui tendent à fragiliser encore d'avantage la base agricole nationale (Boukella, 1996).

La SAU par tête d'habitant a baissé de 60% en trente années. En 1990, l'Algérie ne disposait plus que de 0,30 ha de SAU par tête d'habitant (contre 0,73 ha en 1962), moyenne légèrement inférieure à celle du Maroc (0,35 ha) et de la Tunisie (0,63 ha). Au-delà de ce ratio, il faut mettre l'accent sur la mauvaise structure de ce potentiel productif. Les zones agricoles à potentialités naturelles favorables ne couvrent que 1,4 millions d'ha, soit à peine le 1/5 de la SAU. (Benssaoud.1994).

4.1. La répartition des terres agricole :

La répartition des terres utilisées par les cultures herbacées montre une prédominance des superficies consacrées aux céréales avec une moyenne de 3 088 340 Ha (soit 78% de la superficie totale), suivies par celles des fourrages artificiels avec 7,8% et enfin par celles des cultures industrielles avec 0,9%. Les autres cultures n'occupent que 0,1% de la superficie des terres herbacées.

L'Algérie étant en grande partie désertique, ses potentialités agricoles sont concentrées dans le Nord du pays, avec seulement 20% de surface utilisable pour l'agriculture, les parcours et la forêt. Le manque d'infrastructures et les sécheresses régulières rendent encore actuellement le

pays très dépendant des importations pour répondre à ses besoins. (Les politiques agricoles à travers le monde, 2014).

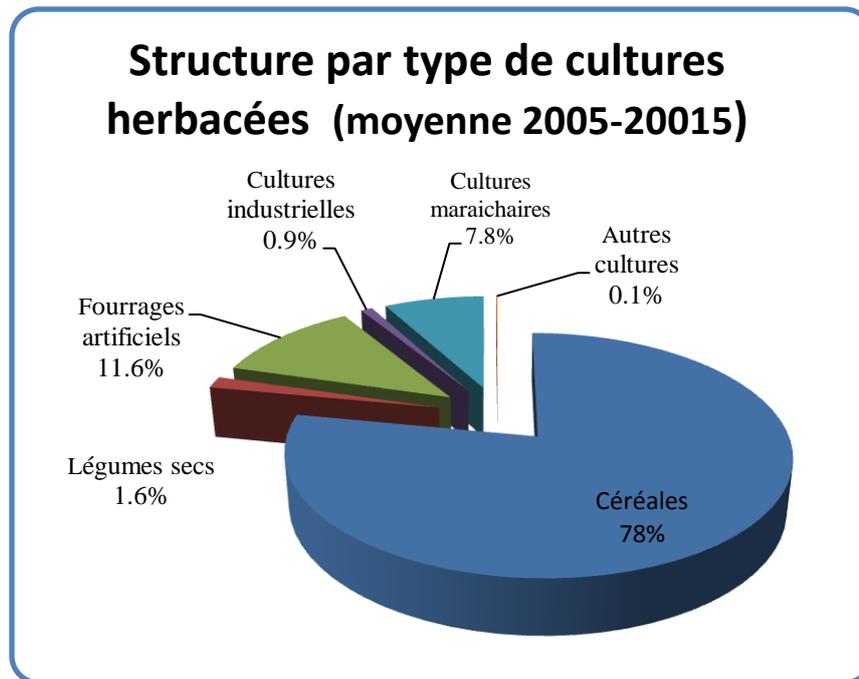


Figure 3 : Structures par types de cultures herbacées 2005-2015

5. La production agricole :

Au cours des premières années d'indépendance (1963-1966), l'Algérie a hérité d'une agriculture qui représentait plus de 20% du produit intérieur brut, occupait plus de la moitié (55%) de la population active et exportait plus de 1,1 milliard de DA annuellement, ce qui représentait le tiers (33%) des exportations totales du pays. Ces exportations couvraient largement les importations alimentaires (0,7 milliard de DA par an). (Boukella, 1996).

La contraction de la demande locale suite au départ de la population européenne qui représentait le quart (25,3%) de la population urbaine et concentrait près de 80% des revenus monétaires de même que la fermeture des débouchés extérieurs, ont laissé apparaître d'importants excédents agricoles (vins, agrumes, fruits et légumes frais, orge, viande ovine). L'agriculture assura ainsi, au cours de ces premières années, le financement d'une partie des importations, relais assuré, à partir de 1967, par les hydrocarbures. Le secteur public dit autogéré, organisé sur environ 3 millions d'hectares d'anciennes terres coloniales récupérées par l'Etat, fournissait à cette époque 75% de la production agricole brute. Le secteur privé agricole, formé de plus de 600 000 exploitations agricoles, fournissait le reste (Bessaoud, 1994).

De nos jours la production agricole régresse de plus en plus, cette production n'arrive pas à satisfaire les besoins des 42 millions habitants c'est ce qui explique les taux d'importations élevés.

Tableau 2 : Indice de production agricole végétale et animale /population 2005-2013

Année	Production agricole (Mns Qt)	Population (Mns habitants)	production agricole/ population (Qt/personne)
2005	195	3.2	5,93
2006	136	3.3	4,06
2007	179	3.4	5,26
2008	146	3.4	4,24
2009	249	3.5	7,06
2010	255	3.5	7,09
2011	264	3.6	7,20
2012	297	3.7	7,92
2013	320	3.8	8,37

Le ratio du rendement agricole par nombre d'habitant est en moyenne de 6 Qt/personne pour la période 2005-2013.

Le rendement agricole est faible et ces 6 quintal se partage entre ce qui est destinée à la consommation direct c'est-à-dire il ne subit pas de transformation industrielle pour un seul individu et entre ce qui est destiné à la transformation industrielle, ce rendement demeure faible et cela est due aux faiblesses des superficies en terres cultivables, une structure marquée par des aptitudes agro-pédologiques défavorables, une jachère trop importante, un faible taux d'irrigation et de mobilisation des eaux semblent être les principales caractéristiques du potentiel productif agricole du pays.

□ **Pour les légumes secs**, les statistiques laissent apparaître un déclin très rapide de ces productions. La couverture de la consommation par la production nationale passe de 60% au cours de la période 1974–77 à 25% pour la période 1985–89 et cette production reste stable même pour la période 2005-2015 car elle très dépendante de la pluviométrie, elle est en moyenne de 690 000 Qt.

□ **La production laitière** locale ne couvre plus que 30% des besoins de consommation en 1985–89 contre 70% au début des années 1970. Le taux d'intégration du lait local dans la

production de l'industrie laitière qui représentait plus de 72% en 1970 ne compte plus que pour 4% en 1990. La moyenne de la quantité de lait produite localement pour la période (2009-2017) est de 3.2×10^7 hl, et la consommation nationale de lait est de 83L par habitant.

Tableau 3 : la production du lait en Algérie

Année	Production de lait (Hl)	Prod/P (L/habitant)
2009	2394199	68
2010	2632910	73
2011	2926958	80
2012	3088189	82
2013	3368066	88
2014	3548824	91
2015	3753765	94
2016	3597017	88
2017	3521210	85

□ La production de viandes (bétail et volaille) a été multipliée par 2 entre 2009(5.5 millions de T) et 2016 (10.5 millions T), soit le double de la quantité produite du total des viandes produites.

Tableau 4 : la production de la viande: bovine et volaille

U=10⁶T

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 *
Viande rouge	3,46	3,81	4,19	4,39	4,67	4,86	5,25	5,37
viande volaille	2,09	2,81	3,369	3,65	4,18	4,63	4,96	5,15
Total	5,55	6,63	7,55	8,05	8,85	9,49	10,22	10,53

* : données provisoire

Les tableaux 3 et 4 sont établis par des données du ministère de l'agriculture et du développement durable.

5.1. Le taux de croissance de la production agricole :

Ce taux s'est situé durant la décennie écoulée autour de 5% pour l'ensemble des productions agricoles. Il faut toutefois noter une croissance différenciée selon les branches (végétale et animale) et à l'intérieur des branches (entre les productions de denrées de base : céréales, légumes secs, lait et les productions commerciales : légumes et fruits frais, viandes, fourrages, œufs...). Si la production brute d'origine végétale représentait 70 à 75% en moyenne

de la production brute agricole durant les années 1960, en 1989, la production végétale représente 49% de la valeur brute agricole (Bensaoud, 1994).

Ce taux de croissance de la production pendant la période 2005-2015 est de 60%, une chute de 15% par rapport aux années 60 et 90, la production agricole est en recule malgré le renforcement apporté par l'état.

6. Les échanges commerciaux :

6.1. Les importations :

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur.

Le recours aux importations agricoles et alimentaires, amorcé à des niveaux élevés dès le milieu des années 1970, il est devenu le principal instrument de gestion de la consommation et de la ration alimentaire nationale.

Les importations alimentaires sont passées d'une moyenne annuelle de 0.2 milliard USD durant le 2ème plan (1970-73) à 0.9 milliards de USD au cours du 3ème plan (1974-77) pour atteindre 1.3 milliards USD au cours de la 1ère période quinquennale (1980-84) et 1.26 milliards USD courants en moyenne annuelle en 1985-89. Elles représentent en 1989 approximativement 25% des importations de l'Algérie (contre 11% au début de la décennie 1970).

Les importations enregistrées en 2016 sont de l'ordre de près de 5.76 milliards de dollars et ont connu une diminution de 1,15% par rapport aux importations de 2014 (7,8 milliards USD) et de 1% par rapport aux importations de 2015 (6,4 milliards USD).

Les six produits alimentaires suivants représentent une moyenne de 70% du montant globale des importations ce qui fait de l'Algérie le premier pays importateur des produits alimentaires. Cette situation suscite des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire du pays.

Tableau 5 : Les principaux produits agroalimentaires importés 20-14-2016

Unité : millions USD

Principaux produits importés	2014	2015	2016
Lait et produits laitiers	2 042 061 602	1 166 127 763	978 696 673
Céréales et produits de la minoterie	3 679 516 888	3 541 212 008	2 811 357 988
Corps gras	818 677 959	716 766 337	744 683 241
Sucre et sucrerie	910 607 332	571 202 891	912 258 321
Viandes	307 275 545	259 285 021	233 344 386
Boissons et alcools	98 453 376	63 186 846	78 936 812
Total	7 856 637 702	6 497 780 866	5 759 277 421
% des importations globales	68%	67%	66%

Source : ministère de l'industrie et des mines

➤ Pour l'année 2017 :

Elles se sont établies à 38,18 milliards de dollars durant les dix premiers mois de l'année 2017, selon les derniers chiffres du Centre national de l'Informatique et des Statistiques (CNIS)

Dans la catégorie des produits alimentaires, les céréales, semoules et farines occupent la première place avec 2,27 milliards de dollars d'importation pendant les dix premiers mois de cette année, loin devant l'importation de laits et produits laitiers (1,22 milliard) et de sucres et sucreries (913 millions de dollars). 367 millions de dollars de café et de thé, 314 millions de légumes secs, et 173 millions de viande ont en outre été importés durant la même période. (TSA, Yacine Babouche, Décembre 2017)

➤ Pour l'année 2018 :

La facture d'importation des produits alimentaires s'est établie à 5,17 milliards de dollars sur les sept premiers mois de l'année 2018 (contre 4,69 milliards de dollars durant la même période de 2016).

Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 879,38 millions de dollars contre 566,13 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en hausse de 55,33%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (CNIS).

Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 698,51 millions de dollars contre 510,12 millions de dollars, soit une augmentation de 36,93 %.

Pour les huiles destinées à l'industrie alimentaire, leurs importations ont grimpé à 512,81 millions de dollars contre 409,98 millions de dollars, en hausse de 25,08%.

Quant aux céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine, ils ont été importés pour un montant de 1,68 milliard de dollars contre 1,56 milliard de dollars, en hausse de 8,02%.

La facture d'importation du café et thé a atteint 251,01 millions de dollars contre 221,81 millions de dollars (+13,16%).

Quant aux légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de 197,35 millions de dollars contre 165,71 millions de dollars (+19,09%).

Concernant les viandes, elles ont été importées pour 152,01 millions de dollars sur les 7 premiers mois de 2017 contre 148,85 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une augmentation de 2,12%.

6.1.1. Les principaux fournisseurs de l'Algérie :

La Chine conserve sa première place de fournisseur de l'Algérie, avec 7,29 milliards de dollars d'importation en provenance de ce pays durant les dix premiers mois de l'année 2017. Avec 3,4 milliards de dollars, la France occupe la deuxième place parmi les fournisseurs, suivie par l'Italie (3 milliards), l'Espagne (2,56 milliards), l'Allemagne (2,54 milliards), la Turquie (1,7 milliard), les Etats-Unis (1,49 milliard), la Corée du Sud (1,48 milliard), l'Argentine (1,2 milliard), le Brésil (1,18 milliard) ou encore la Russie (1 milliard). (TSA, Yacine Babouche, Décembre 2017).

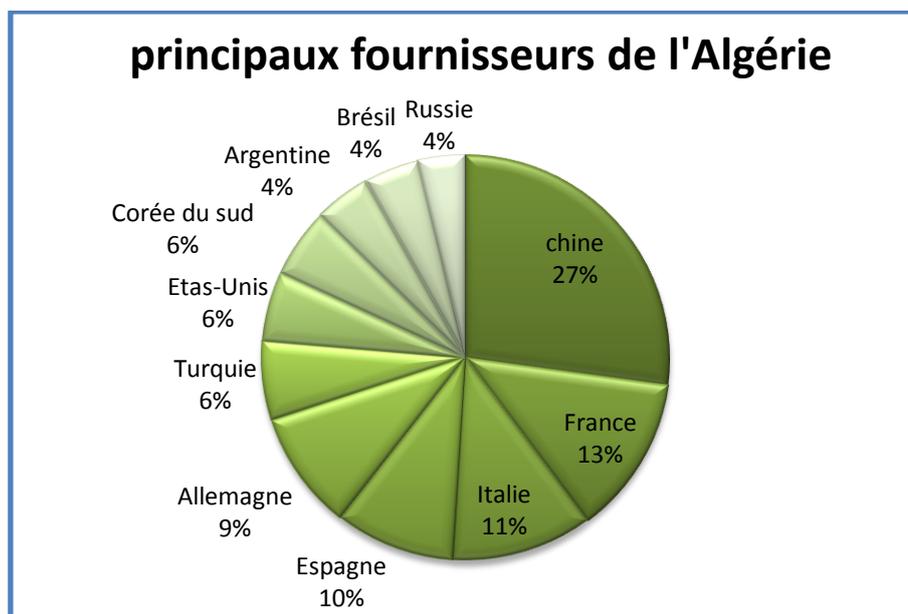


Figure 4 : Les principaux fournisseurs de l'Algérie

6.1.2. Aspects réglementaires des activités d'importation/

Afin de réduire le niveau des importations et favoriser le développement d'une production locale, le gouvernement algérien a pris récemment un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le décret exécutif n°09-181 du 12 mai 2009, confirmé dans la loi de finances complémentaire 2009, qui stipule que les sociétés d'importation, créées à compter du 28 Juillet 2009, ont pour obligation d'avoir au minimum 30% de leur capital social détenu par des personnes physiques de nationalité algérienne et/ou des personnes morales dont l'ensemble des associés ou actionnaires sont de nationalité algérienne. Ces mesures sont applicables aux sociétés qui importent des matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. La loi de finances complémentaire de 2009 précise également dans le Journal Officiel n°44 que le paiement des importations, d'une valeur supérieure à 100 000 DZD et initiées par des opérateurs de droit privé, s'effectue désormais obligatoirement au moyen du seul crédit documentaire.

6.2. Les exportations :

6.2.1. Taux de couverture des disponibilités alimentaires par la production agricole :

Céréales et dérivés (35%), Lait et dérivés (42%), légumes secs (30%), viandes (100%), pomme de terre (100%), tomate industrielle (100%), fruits et légumes (100%), sucres (0%), thé (0%), café (0%). Ainsi que les engrais minéraux ou chimiques azotés (184 millions). L'Algérie a également exporté l'équivalent de 37,75 millions de dollars de dattes en 2003.(Kehal,2011)

En effet l'examen de ces données montre que le poids de l'agriculture dans l'économie nationale demeure faible, et que l'écart entre la production agricole et la consommation de biens

alimentaires agricoles de base qui sont pour l'essentiel importés reste important ce qui fait de l'Algérie le plus grand importateur et le plus faible exportateur des pays a 328 millions USD et cela en exportant principalement 71% de sucreries et produits de sucre, suivie par 12% de fruits dont les dattes, et de faible pourcentage du reste des denrées(2% vins et boissons, 2%graines de fruits, 4%de graisses et huiles alimentaires) chiffres de l'année 2016 du ministère de l'agriculture et du développement rural.

Tableau 6 : Evolution des exportations alimentaire et exportations agricole

Unité : 1000 USD

	2012	2013	2014	2015	2016
Les exportations alimentaires	24 480 218	401 225	322 184	235 879	328 278
Total agricole	39 692 714	559 271	466 293	773 482	867 256
Total Algérie	55 72 786 286	64 974 412	62 956 161	34 667 571	30 027 624
% des exportations alimentaires	0.4%	6%	0.5%	0.7%	1%

Source : ministère de l'agriculture et du développement rural

Le pourcentage des exportations alimentaire de 2012 à 2016 sont faible voir négligeable par apport au total des exportations, l'année 2013 est la seul ou on remarque un taux élevé qui est de 6%.

Malgré les efforts de l'état visant à améliorer la valeur et les quantités de denrées alimentaires destinées a l'exportation, cependant cela reste un souhait qui n pourra pas être exaucé.



Chapitre II :
L'activité des
industries
agroalimentaires en
Algérie

L'industrie agroalimentaire est un secteur d'activités correspondant à l'ensemble des entreprises qui participent à la production de produits alimentaires, ce secteur est caractérisé par sa propre économie qui regroupe les activités de conception, de production et de commercialisation des produits alimentaires issus de l'agriculture. À noter qu'il existe une grande divergence entre les industries agroalimentaires et ce même si elles possèdent la même finalité qui est l'alimentation, et même si elles appartiennent à un même secteur d'activité. (Kehal, 2011).

Les IAA diffèrent les unes des autres en amont (sources d'approvisionnement, fournisseurs, ...etc.) et en aval (distributeurs, consommateur final).

L'agroalimentaire est le concept qui s'applique aux filières qui concernent les produits alimentaires dont les plus importants en Algérie restent les filières céréales, lait et produit laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux, sucre.

Les IAA en Algérie ont connu leur grand essor dans les années 70 avec les programmes de développement notamment par la création d'un parc de sociétés nationales pour les principales filières.

Les PME existent en Algérie depuis la période coloniale, ou ces entreprises avaient un rôle secondaire comme annexe aux grandes sociétés coloniales. A l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une économie fragile, liée à l'étranger et structurée essentiellement autour de l'industrie extractive et quelque filiale de l'industrie de consommation et industrie intermédiaires situées autour des grandes villes et la majorité appartenaient aux colons privés. Et depuis, elle a lancé de grands projets économiques qui ont permis la mise en place d'une assise industrielle dense.

Lorsque les propriétaires de ces unités ont quitté le pays, ils ont laissé un grand vide et un désordre total. A cet effet l'Algérie a donné une grande importance à ce secteur pour le développement de son économie.

1. Définition et classification des entreprises :

Il n'est pas facile d'établir des distinctions ou des analogies suffisamment claires pour obtenir une classification des entreprises : la raison en est l'innombrable variété des activités dans la société. Cependant, pour des raisons d'études, certaines caractéristiques homogènes permettent de faire une classification.

1.1. Classification selon la nature ou la forme juridique :

Une entreprise peut appartenir soit à des personnes privées, soit à l'Etat, soit en partie à l'Etat et en partie à des personnes privées

Cette classification se fait selon la qualité du propriétaire, et permet de distinguer entre (Monassier, 2008)

1.1.1. Les industries du secteur public :

- **Les industries publiques** : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat, qui détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision ;
- **Les industries semi-publiques** : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi, mais où des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion ;

1.1.2. Les industries privées :

- **L'entreprise individuelle** : qui appartient en totalité à une seule personne qui assure la décision de la direction.
- **La société** : est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter ;
- **La coopérative** : réunit des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour l'autosatisfaction des besoins spécifiques sans chercher le profit ;
Les différentes formes juridiques.
 - ✓ **La société à responsabilité limitée (SARL)** : société mixte qui regroupe certaines caractéristiques des sociétés de personnes et certaines caractéristiques des sociétés de capitaux ;
 - ✓ **Les sociétés de capitaux** : c'est l'apport capital de chaque associé qui est pris en considération : Société Anonyme (SA), et Société Par Action (SPA) ;

- ✓ **Les sociétés de personnes** : les associés se connaissent et leurs qualités personnelles est très importante : Société en nom Collectif (SNC), Société en Commande Simple(SCS) ;
- ✓ **Les entreprises unipersonnelles à responsabilité limité** (EURL) : c'est un type de société offrant une structure juridique d'accueil pour l'entreprise.

1.2. Classification des entreprises selon la nature ou le secteur d'activité

Selon la nature d'activité, on regroupe les entreprises en quatre secteurs.

1.2.1. Le secteur primaire

Ce secteur englobe les activités du sol et du sous-sol. Dans les activités du sol, on retrouve les entreprises évoluant dans l'agriculture, la pêche, l'élevage, la chasse, l'exploitation forestière

Les activités du sous-sol consistent essentiellement en l'exploitation minière (l'exploitation pétrolière, des minerais).

1.2.2. Le secteur secondaire

On englobe dans ce secteur, les entreprises transformant les produits du secteur primaire en produits semi-finis ou finis. On parle donc d'entreprise industrielle

1.2.3. Le secteur tertiaire

Ce secteur regorge les entreprises qui commercialisent les produits fabriqués par les entreprises du secteur secondaire et également les entreprises de services. (Exemple : les supermarchés, les grands magasins, les banques, les assurances, les transports, les universités, les lycées, les collèges...)

1.2.4. Le secteur quaternaire

C'est un nouveau secteur de service renfermant le développement des connaissances (enseignement, recherche, NTIC, ingénierie...). L'amélioration de la santé, le développement de la culture, toute organisation de loisirs sans préoccupation lucrative.

1.3. Classification des entreprises selon la dimension ou la taille :

On distingue :

1.3.1. Les petites et moyennes entreprises (PME)

La PME (petites et moyennes entreprises) est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services, employant un (1) à (500) salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte les critères d'indépendance.

Tableau 7 : La taille des entreprises.

Très petite entreprise	Petite entreprise	Moyennes entreprises	Grandes entreprises
1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50-249 salariés	Plus de 300 salariés

L'organisation des PME renvoie à deux idées :

- L'organisation, en tant que collectivité des personnes réunies en vue de l'obtention d'un but commun ;
- L'action d'organiser qui consiste à définir des tâches, à les attribuer à des individus, à regrouper ces tâches et ces individus en unités de travail (des services, des départements, des fonctions), à distribuer des responsabilités, à déléguer l'autorité, à concevoir des systèmes de communications.

La création et la croissance des PME sont intimement liées à l'esprit de l'entreprise mais étant à caractère privé ou familial, les PME posent beaucoup de problèmes concernant la gestion. Généralement, la PME a peu d'employés, cela implique une gestion des ressources humaines très centralisées, informelles et une fonction du personnel peu développée.

L'importance de la PME réside particulièrement dans des avantages politiques, économiques et sociaux qui offrent son importance au regard de sa contribution au développement :

a. Sur le plan politique :

L'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins du pays. Cette importance, pour ne pas la restreindre au plan politique, s'étend aussi au plan économique et au plan social.

b. Sur le plan économique :

En amont, les PME exercent des effets d'entraînement en ce sens qu'elles contribuent à la valorisation des ressources nationales par la création d'autres activités telles que l'agriculture

pour le commerce alimentaire, l'intégration du secteur artisanal pour une entreprise manufacturière, etc.

En aval, elles contribuent au développement du secteur tertiaire de même, elles concourent à l'accroissement de produit national brut.

La création des PME favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capital.

En effet, lorsque la demande d'un produit déterminé est restreinte à la production des petites quantités, est souvent la seule solution de rechange à l'importation. La petite et moyenne entreprise facilite par conséquent la substitution de fabrication locale aux importations.

c. Sur le plan social :

La création des PME est considérée comme un moyen de résorber le chômage. Nombreux sont ceux qui trouvent dans les PME leur moyen de subsistance.

Les PME favorisent une répartition des richesses entre différentes couches de la population par l'accès de celle-ci aux revenus du travail, l'évaluer correctement est essentiel pour toutes les PME surtout en période de crise. Ainsi, les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit d'entreprises locales indispensables à l'industrialisation.

1.3.1.1. La petite et moyenne exploitation :

Elle est caractérisée par le fait que :

- ▶ La terre est généralement exploitée en :
 - Faire valoir direct (le propriétaire assure lui-même son exploitation) ;
 - Fermage (une personne appelée fermier reçoit du propriétaire d'une terre, les bâtiments et du matériel agricole, le droit d'en faire usage moyennant une redevance versée au propriétaire) ;
 - Métayage (le propriétaire fournit la terre et les bâtiments agricoles ainsi qu'une partie du capital et le métayer apporte le travail, s'engage à cultiver et à se partager le fruit avec le propriétaire) ;
- ▶ Le niveau de formation des agriculteurs est faible ;

- ▶ Le chef d'exploitation travaille avec les membres de sa famille et parfois avec un petit nombre d'ouvriers permanents ou saisonniers ;
- ▶ La mécanisation est très faible...

1.3.1.2. Le petit et moyen commerce :

Il est caractérisé par :

- La réalisation des achats auprès d'intermédiaires commerciaux grossistes ou centrales d'achats ;
- Un contact entre propriétaire et la clientèle qu'il connaît et consulte ;
- L'appartenance du magasin à un commerçant juridiquement et financièrement indépendant ;
- La vente au détail...

1.3.1.3. L'entreprise artisanale :

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- L'artisan exerce un travail essentiellement manuel, mais l'utilisation des machines n'est pas exclue ;
- L'artisan vend les biens ou services résultant de son travail. C'est ce qui le différencie d'un commerçant ;
- L'artisan désire conserver son indépendance et pour cela, accepte parfois des revenus très modestes...

Exemples d'entreprises artisanales : la menuiserie, la couture...

1.3.1.4. La petite et moyenne industrie :

Elle se distingue de l'entreprise artisanale par le nombre de personnes employées, mais surtout parce qu'elle effectue un calcul économique en termes de coût, de rendement et de chiffre d'affaires donc en terme de profit.

1.3.2. La grande entreprise :

Les grandes entreprises (GE) comptent au-delà de 500 salariés et peuvent même atteindre des proportions allant du simple au double de cet effectif-la.

La grande entreprise industrielle est caractérisée par :

- Une production qui s'effectue en grandes quantités ;
- La rationalisation de la production qui est poussée (division du travail, travail à la chaîne...) de manière à réduire les prix de revient ;
- Les moyens qui lui permettent d'agir sur son environnement ;
- L'apport d'investissements considérables ;
- L'exportation de la production par l'intermédiaire d'importateurs étrangers et l'implantation des filiales de distribution à l'étranger...

1.4. Classification selon la filière :

À la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la filière ne regroupe que les industries fabriquant, à titre principal, la même catégorie de produit. Différents critères peuvent être utilisés pour la classification selon les filières :

1.4.1. Classification en fonction de la localisation géographique : les filières peuvent être locales, régionales, nationales, ou internationales. Dans la plupart des cas, les filières régionales sont considérées comme des maillons qui peuvent être reliés à des filières nationales par l'intermédiaire de la fabrication ou la distribution finale, pour répondre aux besoins ;

1.4.2. Classification selon la taille : il existe des filières entrepreneuriales qui mettent en relation des petits producteurs avec de grandes entreprises. Elles sont développées et structurées autour d'un grand acheteur de grande taille comme une agro-industrie ;

1.4.3. Classification selon le mode d'organisation : on distingue les filières spontanées, qui se sont mises en place sans aucune influence extérieure, des filières induites, créées grâce à l'intervention d'organisations non gouvernementales, ou des programmes de coopération au développement, ou d'autres programmes similaires ;

1.4.4. Classification selon le type du produit : on distingue l'ensemble d'industries fabriquant la même catégorie de produits. Cette classification montre des points en commun de ces industries, comme : l'usage d'une même technique et/ou l'usage des mêmes matières premières.

2. Aperçu sur le système agroalimentaire en Algérie :

2.1. La nomenclature des activités économiques :

Les activités et les produits sont institués par une nomenclature destinée à normaliser l'information statistique de ces dernières. Un décret exécutif a été publié dans ce sens sur le journal officiel.

Cette nomenclature est composée de deux volumes permettant une codification des activités et des biens et services qui en résultent la nomenclature algérienne des activités (NAA) et la nomenclature algérienne des produits (NAP).

- ✓ Composée de quatre niveaux et comportant plusieurs rubriques, la nomenclature algérienne des activités (NAA) est identifiée par un code numérique classé par sections, divisions, groupes et classes.

S'agissant de la nomenclature algérienne des produits (NAP), elle renferme, en plus des quatre niveaux un cinquième et sixième niveau identifié par un code numérique, divisés respectivement en catégories et sous catégories. Le premier niveau comporte des rubriques identifiées par un code alphabétique (section), dont le nombre est de 21 sections.

Le deuxième niveau comporte quant à lui, des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres (division), dont le nombre est de 88 divisions. Le troisième niveau comporte des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres (groupe), dont le nombre est de 274 groupes alors que quatrième niveau comporte des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres (classe), dont le nombre est de 656 classes.

Par ailleurs, les entités visées peuvent adopter des nomenclatures spécifiques en prévoyant des tables de correspondance après consultation de l'office national des statistiques. La diffusion la plus large de la nomenclature algérienne des activités et des produits sera assurée à la diligence de l'office national des statistiques. (Nomenclature algérienne).

2.1.1. Selon l'Office Nationale des statistiques :

L'évaluation et l'analyse des divers activités de transformation agroalimentaire en Algérie se heurtent à un obstacle de taille lié à l'anachronisme de la nomenclature retenue par les services statistiques officiels pour repérer l'ensemble des produits, des branches et des secteurs industriels. Celle en usage actuellement distingue :

➤ **La Nomenclature Algérienne des Activités (NAA Rev1) :**

La nomenclature algérienne des activités (NAA rev1) s'est substituée à la NAA 2000 en vigueur depuis 2002, elle fournit un ensemble hiérarchisé de catégories d'activités économiques utilisables qui permet une classification aussi aisée que possible des agents économiques selon leur activité principale.

Ces catégories d'activités sont hiérarchisées en **sections, divisions, groupes et classes**.

➤ **La Nomenclature Algérienne des Produits (NPA Rev1) :**

La nomenclature Algérienne des produits « NPA Rev1 » vient remplacer la NPA2000 instituée en 2002, elle a pour objet le classement des produits (biens et services) ayant des caractéristiques communes pour l'élaboration de statistiques sur la production, le commerce, la consommation, le commerce extérieur et le transport de ces produits.

Chaque produit- qu'il s'agisse d'un bien transportable ou non transportable, d'un service- est rattaché à une seule activité de la NAA Rev1.

La NPA est un système de classification comportant six niveaux hiérarchiques. La NPA étant alignée sur la structure de la NAA ; les quatre premiers niveaux, coïncident avec ceux de la NAA.

Les groupes de produits dans la NPA Rev1 sont hiérarchisées en **sections, divisions, groupes, classes, catégories et sous catégories**.

Or cette classification est très ancienne. Reprise de la nomenclature française d'activités et des produits, elle a été publiée au Journal Officiel en 1980 et demeure en vigueur a ce jour, n'ayant pas intégré les transformations subies par le secteur industriel, elle souffre d'un réel anachronisme qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des responsables des services statistiques.

La nomenclature actuellement en vigueur intègre au sein des IAA (désignée NSA10) les onze branches d'activités indiquées au tableau

Tableau 8 : Classification des activités agroalimentaires selon l'ONS.

NAPR	Intitulé de la branche	Intitulé des produits de la branche
53	Industries des tabacs manufacturés et des allumettes	- Cigarettes (brunes, blondes) - Tabacs à priser - mâcher - Allumettes
54	Fabrication de corps gras	- Huiles alimentaires - Margarines - Huiles industrielles
55	Travail des grains	- Semoule (blé) - farine - Pâtes alimentaires - Biscuits - Couscous - Produits de maïs - Pains et assimilés - Aliments infantiles
56	Industrie du sucre	- Sucre conditionné - Mélasse de sucre
57	Fabrication de boissons alcoolisées	- Bières - Distillerie d'alcool éthylique
58	Fabrication de boissons non alcoolisées	- Boissons gazeuses - Eaux minérales - Sirops
59	Industrie du lait	- Lait pasteurisé - Autres dérivés du lait - Fromages - Beurre et <i>smen</i>
60	Fabrication des conserves de viande et de poissons	
61	Fabrication des conserves de fruits et légumes	- Concentré de tomate - Jus de fruits et nectars - Confitures - Conserves de légumes
62	Fabrication de produits alimentaires non compris ailleurs	- Levures - Confiseries, chocolateries - Condiments - Café torréfié, potages, glace hydrique
63	Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux	- Aliments du bétail - Condiments minéraux vitaminés

Source : ONS.

L'industrie des tabacs et allumettes ne peut manifestement pas être comptée parmi les activités agroalimentaire qui se limitent aux denrées comestibles, à l'exclusion de tous les produits d'origine agricole, mais à usage non alimentaire : tabac, mais aussi textile à fibres naturelles, bois, fleurs...de même rien ne justifie le classement de la fabrication d'aliments pour animaux, dont on rappelle qu'elle a pris un important essor dans les années quatre-vingt, parmi les IAA. En effet, il s'agit d'une activité située en amont des activités agricoles et d'élevage et non pas en aval. Elle devrait donc figurer plutôt parmi les industries de

l'agrofourniture, les marchés clients de cette branche étant constitués par les éleveurs-producteurs de viandes bovines et ovines notamment.

En revanche, la fabrication des produits animaux (NAPR60), du reste très difficile à chiffrer en raison du poids du secteur privé lui-même très peu connu statistiquement, n'apparaît pas dans certaines publications de l'ONS ou ne figurent que : la fabrication de conserves de viandes et de poissons(NAPR61).

Enfin, les huiles d'olive et conserves d'olives ont disparu de l'inventaire des branches des IAA.

2.1.2. Selon le Centre Nationale Du Registre de Commerce :

La nomenclature des activités économiques NAE, regroupe des activités économiques, structurées par secteurs d'activités, subdivisées en groupes et sous-groupes d'activités homogènes et fixant pour chaque activité une codification spécifique et un libellé.

La codification renvoie à un contenu qui constitue un descriptif général de l'activité et peut, au besoin, inclure un descriptif accessoire.

Les codes et libellés de la NAE relevant des secteurs d'activités, incluent les opérations commerciales effectuées par les opérateurs économiques à titre complémentaire à leurs activités principales.

Il est entendu par opérations commerciales à titre complémentaire, les services de transport et de livraison à la clientèle, le montage et l'installation du matériel et la fourniture des pièces de rechange ainsi que les services liés au conseil et à la formation.

Les activités de la NAE comprennent les secteurs d'activités suivants :

- production de biens ;
- entreprise de production artisanale ;
- distribution en gros ;
- importation pour la revente en l'état ;
- distribution en détail (sédentaires et non sédentaires) ;
- des services ;
- d'exportation.

La NAE constitue une référence normative d'utilisation obligatoire pour identifier chaque activité économique devant faire l'objet d'une demande d'inscription au registre du commerce.

Le contenu et la mise à jour de la NAE, sont fixés par arrêté du Ministre chargé du Commerce.

La gestion de la NAE est confiée au CNRC, qui en assure l'élaboration, la reproduction, la diffusion ainsi que la mise à disposition au profit des utilisateurs.

La gestion de la NAE est effectuée sous format électronique.

Il est créé une commission auprès du Ministre chargé du Commerce, dénommée, « la commission de la NAE », qui a pour mission :

- l'examen de l'adjonction de nouvelles activités dans la NAE, formulées par les opérateurs économiques ;
- l'intégration périodique de nouvelles activités figurant dans les nomenclatures d'activités de référence internationale ;
- l'examen des modifications des libellés ou des contenus par le rajout de mentions complémentaires ou la suppression d'indications ;
- la suppression d'activités.

Au titre de respect de l'homogénéité et de la compatibilité des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, il n'est pas admis de cumuler l'inscription de plus d'un secteur d'activités sur un même extrait du registre du commerce.

Toutefois, le cumul de certaines activités du secteur des services et du secteur de la distribution en détail, peut être autorisé sur le même extrait du registre du commerce.

Les codes et libellés d'activités économiques sollicitées par les opérateurs économiques au titre de l'inscription au registre du commerce sont transcrits après validation dans l'espace prévu à cet effet dans l'extrait du registre du commerce.

Nonobstant le secteur spécifique de l'exportation, tout opérateur économique peut, dans le cadre de ses activités commerciales, procéder à l'exportation des produits conformément à la réglementation en vigueur. (Centre national du registre de commerce).

Définition de la branche agroalimentaire :

le tableau ci-dessous nous renseigne sur la classification du groupe d'activités de production, de fabrication ainsi que la transformation liées au domaine de la branche agroalimentaire qui est le groupe 7 (codifié a 3 chiffres) selon la nomenclature de l'annuaire du ministère du commerce, ce groupe est repartie en 6 sous groupes auquel on confère un code de 6 chiffres. la définition ainsi que la codification donnée aux branches du secteur agroalimentaire par la CNRC est presque similaire a celle données par l'office nationale des statistiques, l'industrie des tabacs et allumettes ne peut pas être classées parmi cette branche car elles se limitent des denrées comestibles ainsi que "la fabrication d'aliments pour animaux" est une activité qui est sensé être classée parmi les industries de l'agrofourriture alors que l'huile d'olive et conserve d'olives n'apparaissent pas dans la définition de cette branche bien qu'ils s'agit de produits comestibles et a consommation directes, les huileries et les conserveries d'olives selon la classifications données par la CNRC ne font pas parties d'industries agroalimentaires.

Tableau 9 : Les activités agroalimentaires enregistrés a la CNRC ainsi que leur codification.

Code	Libellé de l'activité
107	Activités de production, de fabrication ou de transformation liees au domaine de l'alimentation
	S/G1: meunerie
107 101	Meunerie
107 102	Fabrication de pates alimentaires et couscous
107 103	Décorticage et triage de grains et graines
107 104	Produits amylicés et améliorants de panification
107 105	Boulangerie industrielle
107 106	Biscuiterie, pâtisserie et produits de régime
107 107	Fabrication d'aliments infantiles
107 108	Fabrication de produits alimentaires.
	S/g2: lait et produits laitiers
107 201	Production de laits et produits laitiers (laiterie)
107 202	Beurrerie
107 203	Fromagerie
107 204	Fabrication de produits de la confiserie

107 205	Industrie de la chocolaterie
107 206	Fabrication de glaces industrielles
107 207	Fabrication d'essences et arômes alimentaires
107 208	Production industrielle de crèmes glacées et autres produits glaces
	S/g3: production d'huile et corps gras
107 301	Huilerie et raffinage d'huiles d'origine végétale
107 302	Fabrication de corps gras d'origine animale
107 303	Fabrication de margarines
	S/g4: production et raffinage de sucre
107 401	Sucrerie et raffinerie
107 402	Préparation de café, thé, chicorée (brulerie de café)
107 403	Industrie de la levure (levurière)
107 404	Traitement et transformation de la datte
	S/g5: production de boissons
107 501	Vinification, conservation, manutention des vins
107 502	Préparation de vins spéciaux
107 503	Brasserie, malterie
107 504	Cidrerie
107 505	Production d'eau minérale et d'eau de source
107 506	Distillerie d'alcools à usage alimentaire
107 507	Distillerie de liqueurs et fabrication d'apéritifs
107 508	Distillerie de betteraves, topinambours, grains, pommes de terre, etc
107 509	Traitement du tabac en feuilles
107 510	Manufacture de tabac et allumettes
107 511	Production de boissons diverses non alcoolisées
	S/g6: produits divers
107 601	Conserverie de fruits et légumes
107 602	Fabrication de conserves de viande, volaille et foie gras

107 603	Préparation de plates cuisinées
107 604	Conserverie de poissons et de crustacés
107 605	Fabrication de condiments divers
107 606	Fabrication de bouillons, potage et aromes
107 607	Abattage et découpage industriel de viandes de boucherie (abattoir industriel)
107 608	Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux
107 609	Transformation et conservation de fruits et légumes
107 610	Production de viandes de boucherie, de volailles et de lapins fraîches congelées ou surgelées
107 611	Grillage des fruits secs et étuvage des légumes secs
107 612	Transformation de produits alimentaires

Source : CNRC

2.2. L'activité économique des IAA :

2.2.1. Le nombre d'industries enregistrées au niveau de la CNRC :

Actuellement, les IAA mobilisent des compétences pour non seulement assurer la sécurité alimentaire mais aussi la sécurité sanitaire des aliments. En plus des investissements financiers, les moteurs actuels du développement des IAA sont l'innovation, la compétitivité, la mise à niveau et l'acquisition/diffusion de savoir, la gestion de la sécurité alimentaire et la gestion de la sécurité sanitaire des aliments.

Selon les enregistrements et les données collectés au niveau du service des statistiques de la CNRC le nombre d'industries agroalimentaires est arrivé à 47200 entreprises au 1^{er} trimestre de l'année 2018, dont 66% représente les personnes physiques et 44% représente les personnes morales du secteur agroalimentaire.

2.2.2. L'emploi au secteur agroalimentaire :

Selon les derniers chiffres du ministère de l'industrie et des mines, le secteur agroalimentaire emploie en moyenne pré de **156 000** salariés.

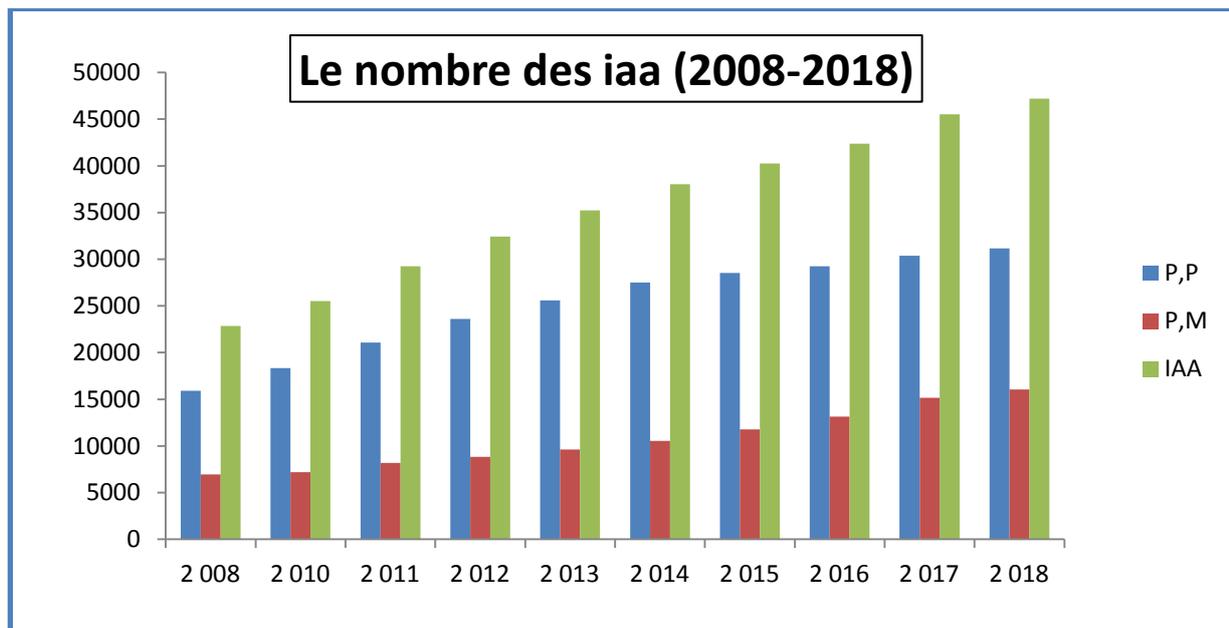


Figure 5 : l'Evolution du nombre d'entreprise alimentaire ainsi que la répartition en personnes physiques et personnes morales.

2.2.3. Evolution du chiffre d'affaires :

La tendance de cette évolution est appréciable, notamment, au niveau des industries agroalimentaires et dont le montant du chiffre d'affaires passe, respectivement, de 115,7 milliards de dinars à 134,4 milliards de dinars, inscrivant ainsi une augmentation de 16,2%. Avec un poids de 30,7% en 2016 par rapport à l'année 2015.

Ce secteur contribue à titre de 2% seulement par rapport au PIB total, et ce pourcentage était de 2,8% en 2000 et 2,9% en 2001 puis il a diminué jusqu'à 1,6 % en 2008 et à partir de l'année suivante qu'il a augmenté à 2,1%. Cette valeur a subi de très petites variations de 2010 à 2016, mais en moyenne ça reste autour de 1,9% à 2%.

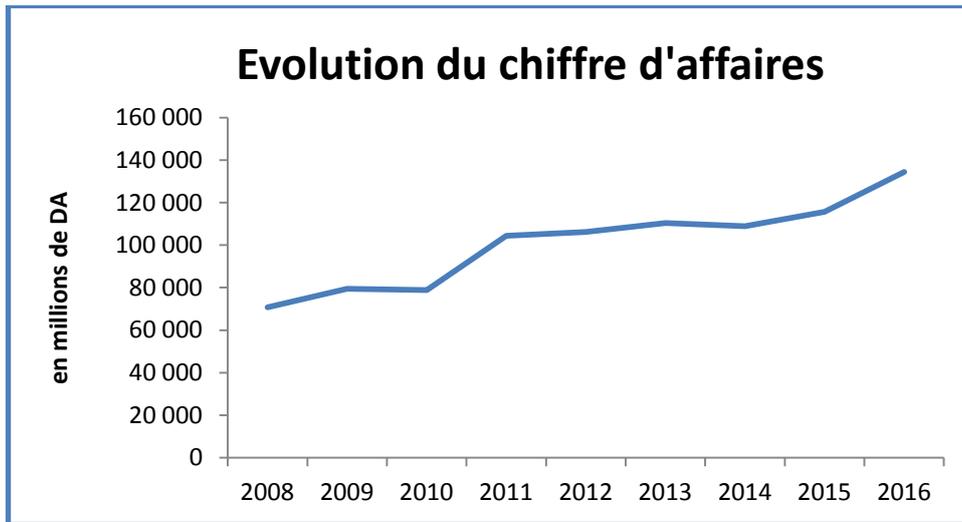


Figure 6 : Evolution du chiffre d'affaire

2.2.4. Evolution de la valeur ajoutée :

La structure de la valeur ajoutée dans les industries **agroalimentaires** entre les deux secteurs juridiques s'est plus ou moins stabilisée et ce, depuis 2012. Cependant la prédominance du secteur privé est nettement remarquable. La part de ce dernier représente 87,5% en 2016 alors que celle du secteur public national est de 12,5%.

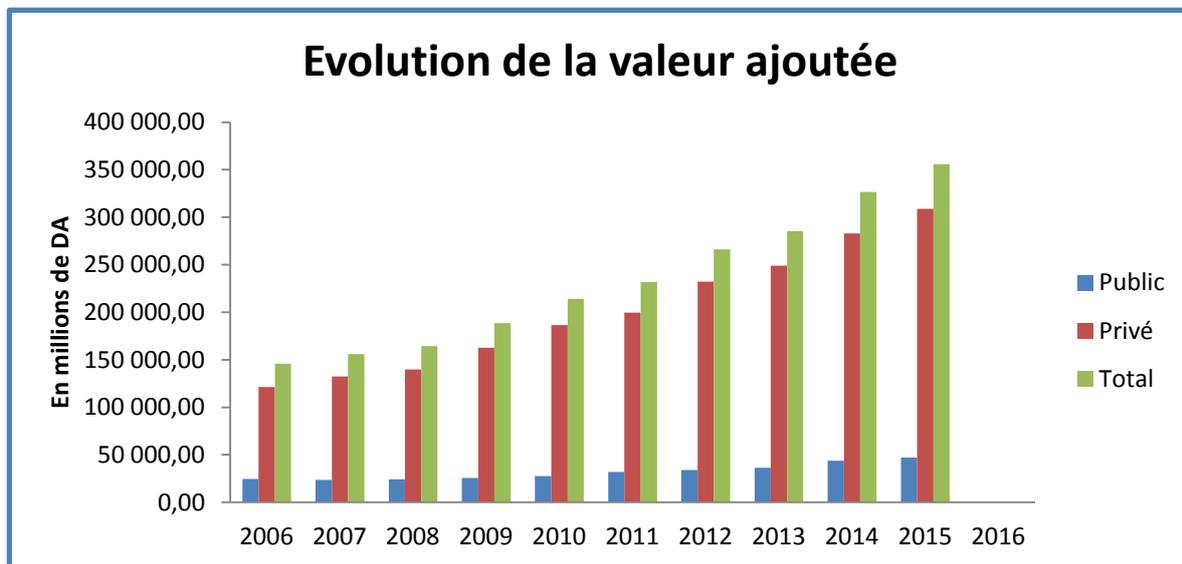


Figure 7 : Evolution de la valeur ajoutée des deux secteurs public et privé.

2.2.5. La répartition des IAA par secteur d'activité :

Dans cette figure on remarque que le plus grand nombre d'entreprises est occupé soit par des meuneries ou bien par des industries laitières, 47% représente les meuneries et 13% pour les laiteries et industries de fabrication de produits laitiers, et cela vu que le blé et le lait sont des produits de base et à grande consommation et ils sont subventionnés par l'état, les 40% restant se partagent entre les raffineries d'huiles et corps gras, industries de production et raffinage de sucre, production de boissons et divers produits.

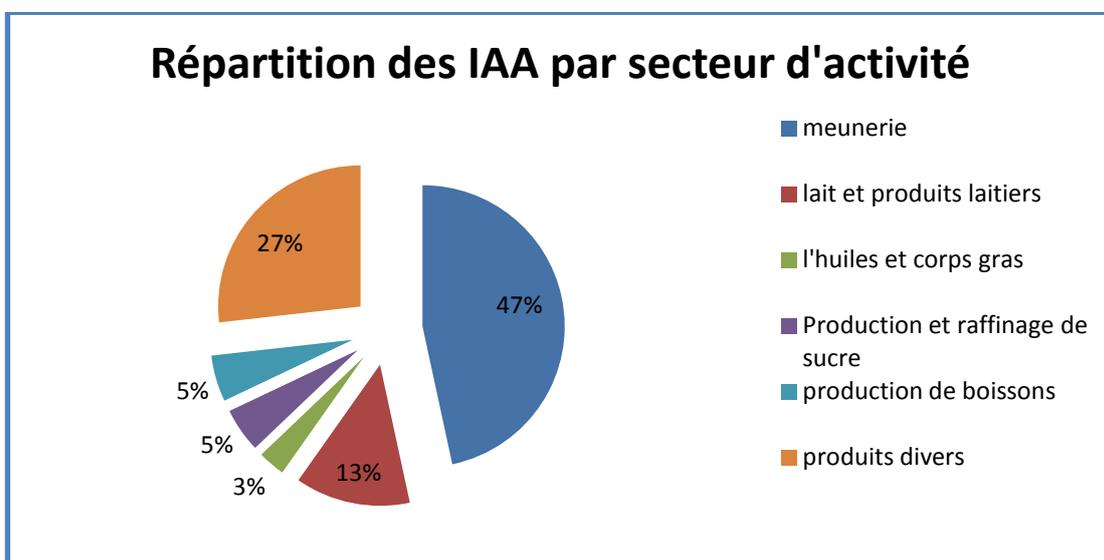


Figure 8 : la répartition des IAA par secteur d'activité.

2.2.6. La répartition régionale des IAA

Selon les données statistiques de la CNRC, la région de l'ouest est une région à grande activité industrielle dans le secteur agroalimentaire avec un nombre de 15 200 entreprises, suivie par la région Est et Centre en moyenne de 13 300 entreprises. Le sud du pays est caractérisé par une très faible activité industrielle vu l'éloignement du et des régions de transit qui induit au manque de matières premières.

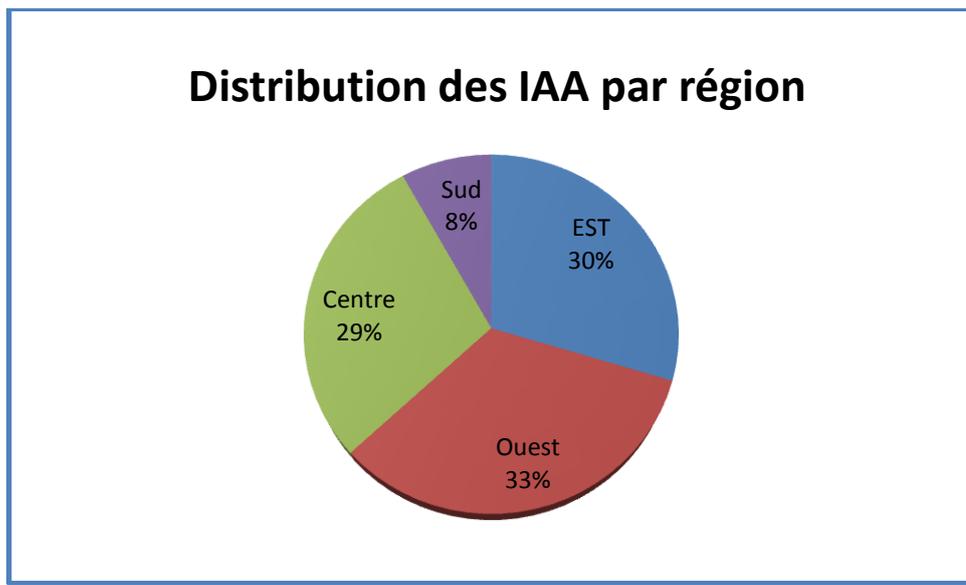


Figure 9 : la distribution des IAA par régions pour l'année 2018.

2.2.7. Répartition des IAA par wilaya :

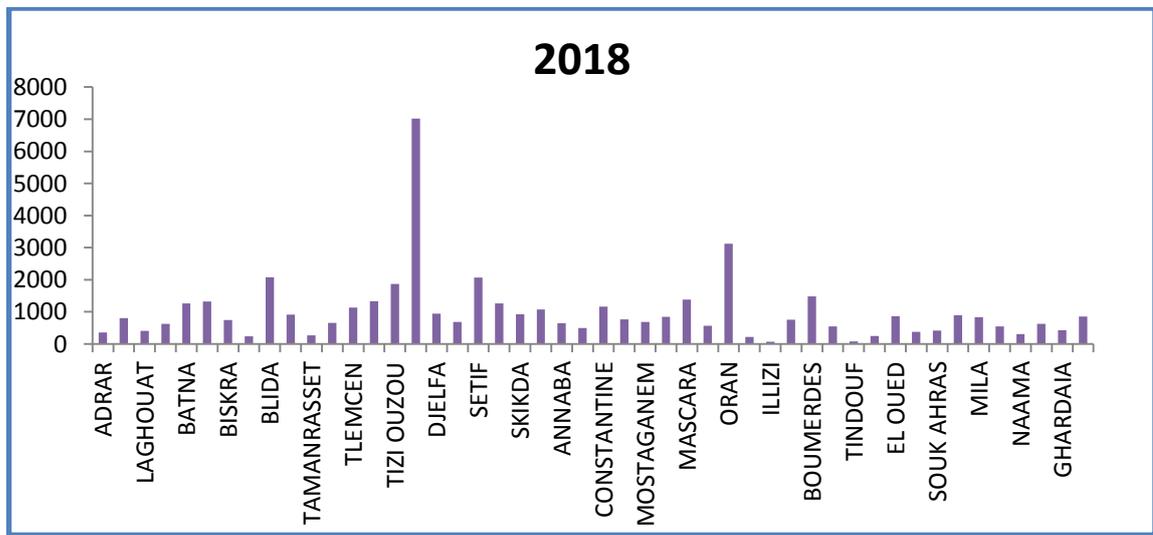


Figure 10 : la répartition des IAA par wilayas pour l'année 2018

Alger est en tête en ce qui est du nombre des IAA avec 7000 entreprises , suivie par Oran 3000, Sétif et Blida a 2000 entreprises agroalimentaires et Tizi ousou 1800 entreprises.

2.2.8 .La production industrielle du secteur public:

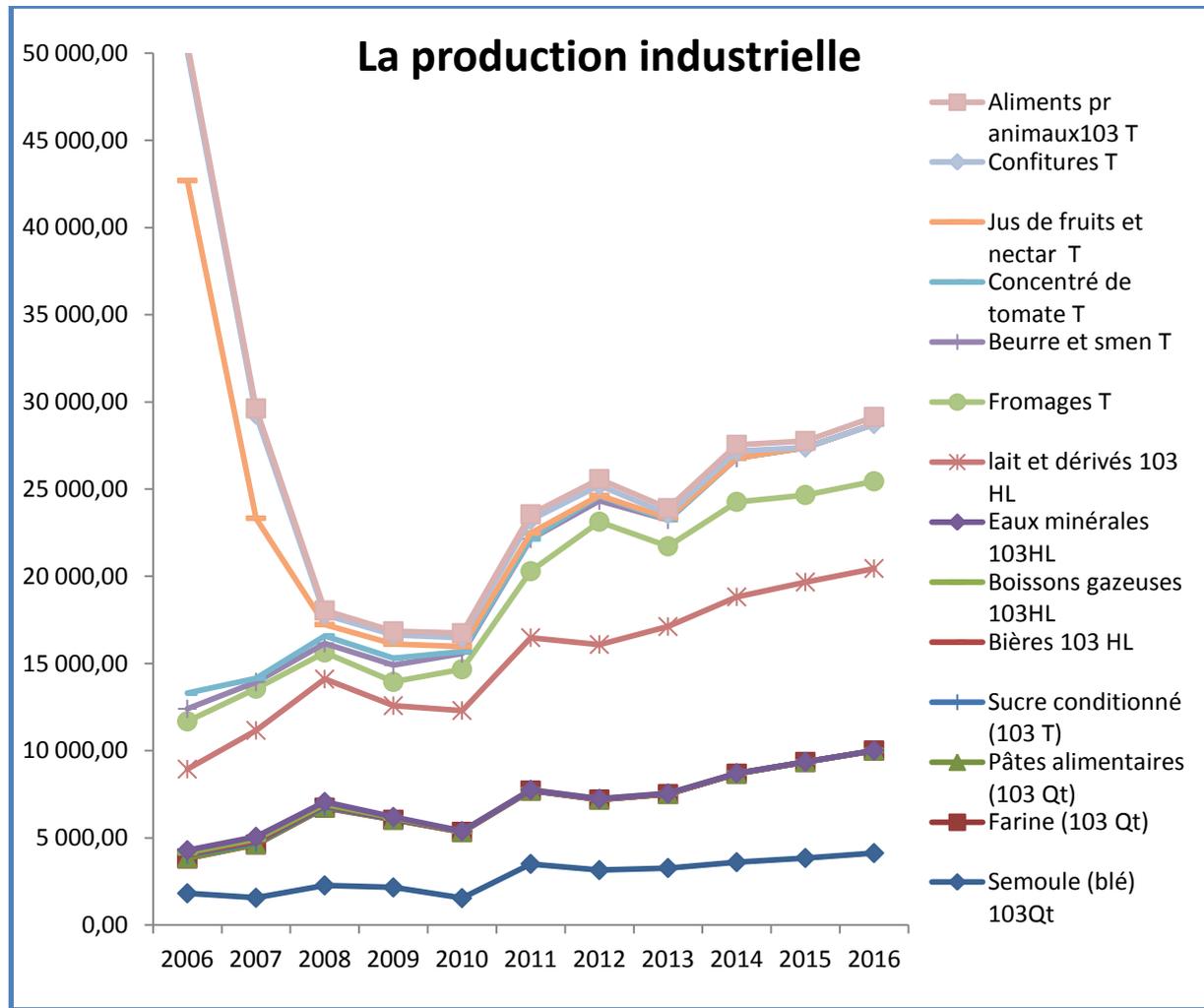


Figure 11 : Evolution de la production industrielle du secteur public de 2006-2016.

La production industrielle du secteur public enregistre une hausse en 2016 par rapport aux années qui précèdent tandis qu'elle était presque stable de 2007 à 2011 et que la plus grande valeur était constatée 15 000 ou 17 000 T de production de divers aliments, mais y'a certains produits où la production a connue une chute et diminution remarquable alors qu'ils étaient au sommet de leur production pendant les années qui précèdent (avant 2006) on cite alors les sucres conditionnés, les boissons, les concentrés de tomates, les jus de fruits et nectar ainsi que les confitures.

Pour ce qui est du travail de grains garde une production constante avec une production qui ne dépasse pas 10 000. 10³ Qt, (on a les pâtes alimentaires, les farines et semoules).

L'industrie du lait et dérivés ainsi que les fromageries qui affichent pour leur part une augmentation de la production.

La fabrication des produits alimentaires pour animaux enregistre des hausses pour la troisième année consécutive. La variation observée en 2016, soit +7,4% est d'une ampleur beaucoup plus importante que celles relevées.

Le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie agro-alimentaire qui passe de 67,0% en 2015 à 61,4% en 2016 observe un déficit de 5,6 points. Cette tendance est perceptible, particulièrement, au niveau du travail de grains dont le taux passe, respectivement, de 67,5% à 61,6.

Production du lait:

année	p.agri (L)	nbre d'ETS	prod/ ets (L)	population	prod/po(L)
2009	2394199000	1015	2358816,75	35 268 000	68
2010	2632910000	1054	2498017,08	35 978 000	73
2011	2926958000	1088	2690218,75	36 717 000	80
2012	3088189000	1155	2673756,71	37 495 000	82
2013	3368066000	1213	2776641,38	38 297 000	88
2014	3548824000	1301	2727766,33	39 114 000	91
2015	3753765000	1372	2735980,32	39 963 000	94
2016 *	3597017000	1453	2475579,49	40 836 000	88
2017*	3521210000	3202	1099690,82	41300000	85

* : chiffres provisoires

Tableau 10 : Tableau récapitulatif de la production du lait en Algérie

Si l'en partage la quantité de lait produite localement par le nombre d'entreprises laitières, chaque entreprise aura une moyenne de 24 400HI de lait tandis que la production industrielle de lait et dérivés est de 8 911 025 HI.

Cela signifie que les 8 886 625 HI de lait sont assurés par les importations.

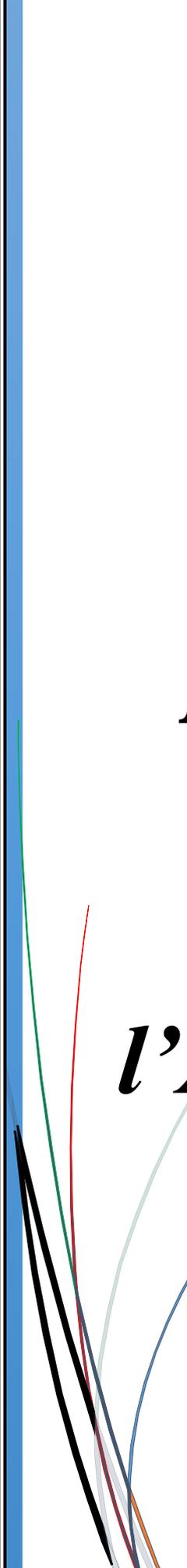
La production agricole de lait n'assure qu' 1% de la production industrielle sachant qu'un individu algérien consomme en moyenne 86L de lait par an, alors que 99% du lait qu'on consomme est importé.

Production de blé :

Année	Prod agri(Qt)	Entreprises	prod/ ets Qt	population	prod/population Qt
2008	11110325	1186	9367,89	34 591 000	0,32
2009	29531169	1223	24146,5	35 268 000	0,83
2010	26051780	1247	20891,56	35 978 000	0,72
2011	25549260	1339	19080,85	36 717 000	0,69
2012	34322305	1438	23868,08	37 495 000	0,91
2013	32990490	1508	21876,98	38 297 000	0,86
2014	24361968	1626	14982,76	39 114 000	0,62
2015	26567306	1708	15554,62	39 963 000	0,66
2016	24400964,7	1768	13801,45	40 836 000	0,59

Tableau 11 : production de blé (tendre et dur)

Les meuneries produisent en moyenne annuellement 7.6 millions Qt de produits céréaliers. Selon la production agricole en blé dur et blé tendre chaque meunerie n'aura que 18 000 Qt de blé, l'offre agricole nationale ne couvre pas les besoins alimentaires de la population et cela ne fait qu'augmenté la facture des importations des céréales.



Chapitre III :
Etude comparative
entre l'activité
industrielle de
l'Algérie, le Maroc et
la France

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

1. La superficie agricole utile et la démographie des trois pays méditerranéens : Algérie, Maroc, France :

L'Algérie est le pays le plus étendu parmi les trois pays sujet de comparaison, sa superficie représente 5 fois la superficie du Maroc et 4 fois celle de la France, mais les zones sahariennes occupent plus de 85% du territoire national, et la part de la SAU est de l'ordre de 3.5% seulement, alors qu'elle avoisine les 12.25% au Maroc et 54% en France, malgré que la superficie totale de l'Algérie est la plus grande la SAU reste la plus faible comparant au Maroc et a la France qui prend l'entête avec 29 millions d'hectares (Tableau 11).

La mise en valeur de cette superficie utile déjà limitée se heurte a une série de contraintes, notamment la rareté des ressources en eau et divers phénomènes de dégradation : l'érosion, la déforestation, l'urbanisation sauvage...etc. Dans des pays qui sont caractérisés par l'aridité et la faiblesse des pluies, l'irrigation est l'une des conditions fondamentales pour l'intensification de la production agricole. Or, d'une manière générale, la part de terres irriguées demeure faible malgré les efforts importants entrepris surtout au Maroc, pays de traditions hydrauliques, les superficies irriguées ont atteint 1, 2 millions d'hectares, soit 13% de la SAU. En Algérie, la superficie des terres effectivement irriguées a dû régresser, elle représente a peine 3,3% de la superficie agricole utile. La population totale des deux pays a l'année 2016, est de l'ordre de 40.61 millions d'habitants en Algérie et 35.28 millions d'habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 2.17% et 1.38% respectivement.

La SAU par habitats est en continuelle régression en Algérie; elle est de 0,19 ha (2017) alors qu'elle est de 0.24 ha au Maroc et 0.43 ha en France ou elle représente le double de la superficie de l'Algérie qui présent le taux le plus bas.

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

Tableau 12 : Structure des superficies de trois pays méditerranéens 2017

	Algérie	Maroc	France
Superficie totale (km ²)	2 381 740	446 550	549 190
Superficie agricole utile (Mns ha)	8.3	8.7	29
SAU par apport A la S totale	3.5%	12.25%	54%
SAU/habitant (ha/habitant)	0.19	0.24	0.43

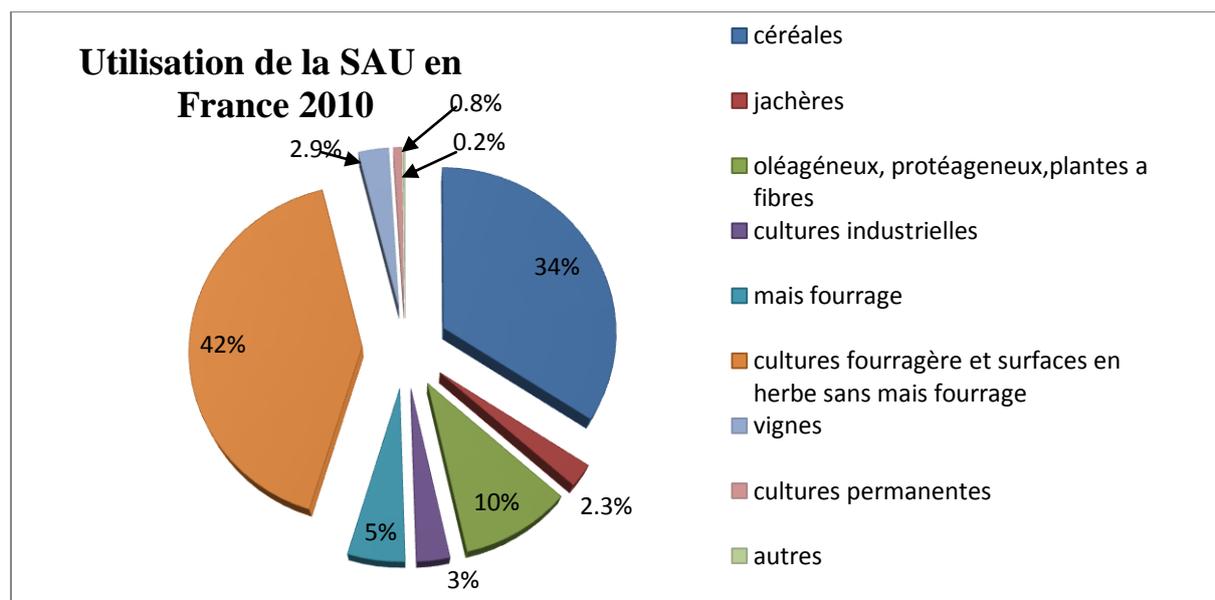
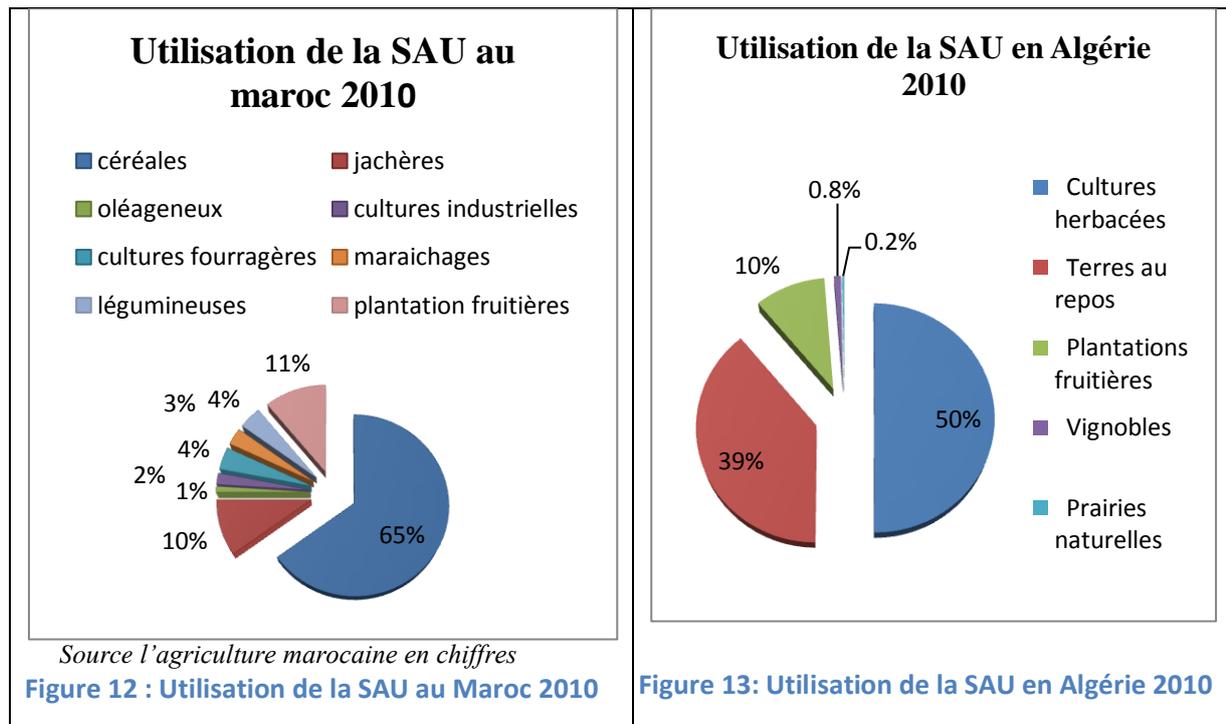
la croissances démographique a enregistré une hausse de presque 30% en moyenne entre les trois pays de 1960 a 2017 et cela s'est accompagnée d'une urbanisation rapide ; la population urbain a dépassé 50% Au Maroc le taux d'urbanisation est passé de 29% en 1960 a 43% en 1991 et a 61.17 % en 2017, en Algérie de 30% a 52% pour les mêmes années elle a atteint 71.86% en 2017. Et pour ce qui est de la France la population urbaine était de 61.88% en 1960 et arrivée à 79.98% en 2017. Cette évolution a généré des modifications importantes dans les conditions de travail de l'agriculture, ainsi que dans les modes de consommation alimentaire.

Tableau 13 : La population urbaine de l'Algérie, le Maroc et la France 1960-2017

	1960	2017
Algérie	30.51%	71.86%
Maroc	29.36%	61.17%
France	61.88%	79.98%

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

2. La répartition de la superficie agricole :



Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

D'une SAU de presque 8.3 millions ha l'Algérie a consacré la moitié de cette superficie pour les cultures herbacées et 39% sont des terres au repos et les 11% restants pour les autres cultures, au Maroc par contre on trouve la valeur des jachères est moins importante que l'Algérie ; elle est de 10% (inférieur a l'Algérie de 29%) et 65% de la SAU est destiné aux cultures céréalières. C'est en France ou on trouve la valeur des jachères la plus faible par apport aux deux autres pays, elle est de 2.3% ,et 34% pour les céréales, 42% représente les cultures fourragères et surfaces en herbe. L'agriculture en France est diversifiée et la superficie agricole utile est distribuée de manière régulière c'est ce qui fait de la France l'un des meilleurs pays producteurs de produits agricoles.

3. Le PIB du secteur agricole :

Tableau 14: Le PIB agricole par rapport au PIB total de chaque pays et le chiffre d'affaires fournis par l'agriculture en 2015. U= mds EURO

Pays	Algérie	Maroc	France
PIB	9%	19%	2%
CF	98 Mns	92.9	75

Mns : millions

L'agriculture est un facteur important de l'économie. Elle génère, en incluant les industries agroalimentaires, près de 11 % du produit intérieur brut (PIB) en Algérie, mais avec des variations importantes selon les années en fonction des conditions climatiques, l'agriculture contribue à un chiffre d'affaire de 98 millions d'euros en 2015.

Le Maroc dépend beaucoup de son secteur agricole qui emploie environ 40 % de sa main-d'œuvre. En 2016, et qui génère 19 % du produit intérieur brut (selon la récolte), ce dernier s'est chiffré à 92,9 milliards d'euros pour l'année 2015 et cela a augmenté de 5,3 % en 2016.

La France quant à elle, le secteur agricole contribue à hauteur de 2% au produit intérieur brut français, pour un montant de 75 milliards d'euros courants en 2015. La contribution au PIB de l'ensemble constitué par l'agriculture et les industries agroalimentaires était de 3,6%.

Le chiffre d'affaire de l'agriculture algérienne est faible par rapport aux chiffres fournis par la France et le Maroc, il ne représente 0.13% du chiffre d'affaires de l'agriculture française et 0.1% du chiffre d'affaire de l'agriculture marocaine. En regardant le (tableau 14) on remarque que la France a une faible contribution de son PIB agricole par rapport par rapport

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

au deux autres pays alors que c'est un raisonnement tout a fait erroné car son chiffre est 75 milliards d'EURO.

4. L'importance du système agro- alimentaire dans l'économie nationale :

Comme dans la plupart des pays en développement, le système agroalimentaire occupe une place fondamentale et une position stratégique au sein de l'économie nationale. Cette importance apparaît au niveau de chacune des composantes de la chaîne alimentaire et plus particulièrement l'agriculture, l'industrie de transformation, les échanges extérieurs et la consommation alimentaire.

Malgré son déclin relatif au sein de l'économie nationale l'agriculture occupe une place centrale au Maroc et en Algérie. Au lendemain des indépendances, l'économie de ces deux pays était fondée essentiellement sur le secteur agricole qui occupait la plus grande partie de la population active: la part de la population active agricole dans la population active totale était de 67% en Algérie, 63% au Maroc. (Bencherif, 1993)

Les industries de transformation occupent également une place privilégiée dans l'économie agro-alimentaire et au sein du secteur industriel. Dans ces deux pays du Maghreb, l'industrie agro-alimentaire a connu un développement rapide et son poids relatif est de plus en plus important aussi bien dans la production agro-alimentaire totale que dans les disponibilités alimentaires destinées à la consommation humaine.

Le secteur agroalimentaire algérien contribue a 2% seulement du PIB de l'économie national avec un chiffre d'affaire de 3 milliards d'EURO pour l'année 2015.

Le nombre d'employés dans ce secteur est de 156 000 salariés et 23 000 entités juridiques (2017).

Au Maroc, le développement du secteur agro-industriel a été remarquable, ce développement rapide peut être perçu à travers l'évolution des principales grandeurs économiques qui caractérisent ce secteur avec 2 067 établissements employant 143 000 salariés en 2015 et un chiffre d'affaire qui atteint les 10.5 milliards d'euros (selon FENAGRI,2017). L'industrie agroalimentaire marocaine représente près du tiers de l'industrie nationale.

Les IAA constituent le premier secteur de l'industrie manufacturière en France avec un chiffre d'affaires de 171 milliards d'euros et 418 332 salariés au 31 décembre 2014 (soit 382

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

284 salariés en équivalent temps plein). On dénombre environ 17647 unités légales dont 98% ont moins de 250 salariés² et 76% moins de 10 salariés. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire national, le plus souvent au plus près des sources d'approvisionnement en matières premières agricoles. Ces entreprises s'insèrent ainsi non seulement dans des filières de production différentes (céréales, lait, viande, fruits et légumes...) qui ont une organisation et des forces et des faiblesses qui leur sont propres, mais également à différents niveaux dans ces filières, en fonction des matières premières utilisées (produits agricoles bruts ou semi-transformés, voire ingrédients et produits alimentaires intermédiaires) pour aboutir à des produits alimentaires plus ou moins élaborés, en fonction de la demande des consommateurs.

Les IAA françaises possèdent des atouts essentiels sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour assurer leur développement, notamment :

- Un dynamisme dans la recherche & développement et l'innovation pour mettre sur le marché de nouveaux produits ou de nouvelles manières de produire, source de valeur ajoutée ;
- Une performance commerciale à l'international (avec un solde de 8,1 milliards d'euros en 2015, excédent au plan national) associée à une image de la France très positive dans le domaine de l'alimentation, reconnue par l'inscription en 2010 du repas gastronomique des Français sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité³ ;
- La possibilité de mettre en avant l'image France grâce aux signes officiels de qualité dont les appellations d'origine qui renforcent le rôle des IAA dans le maillage du territoire.

Tableau 15: Quelques chiffres de l'industrie agroalimentaire des trois pays.

	L'Algérie	Le Maroc	La France
IAA	23 000	2 067	17 600
Emploie	156 000 (2017)	143 000 (2015)	418 300 (2015)
CF (en 2015)	3	10.5	171
En Mds €			

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les principaux chiffres du secteur agroalimentaire des trois pays sujet de comparaison. En ce qui concerne le nombre des industries agroalimentaires on remarque que l'Algérie l'emporte avec un nombre de 23000 entreprises pour l'année 2017, et 156 000 employés pour la même année.

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

Le nombre d'employés enregistrés en France (2015) est le double des salariés recensés en Algérie et le triple de ceux du Maroc qui n'ont que 2 000 IAA, mais cela ne l'empêche de réaliser un chiffre d'affaire supérieur à celui de l'Algérie dans le même secteur d'activités,

Avec un nombre de 23000 IAA l'Algérie produit uniquement 3 milliards EUR, alors que le peu d'entreprises marocaines arrivent à produire 10 milliards EUR.

Ces chiffres d'affaires sont insignifiants face à la recette du secteur agroalimentaire français, son chiffre d'affaire est 171 milliards EUR, l'Algérie représente 1% de ce chiffre, et 6% pour le Maroc (données de l'année 2015).

5. Les dépenses des ménages pour s'alimenter et la consommation alimentaire :

Les dépenses alimentaires des ménages algériens sont à 42% des dépenses annuelles de consommation des ménages algériens sont allouées à l'alimentation, soit 1875 milliards de dinars (équivalent de 18.8 Mds EU) selon les résultats d'une enquête réalisée en 2011 par l'ONS sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages algériens.

Les dépenses alimentaires annuelles ont varié selon le milieu de résidence, a expliqué la même source. En milieu urbain, ces dépenses ont atteint 1281 mds DA (soit 12.8 Mds EU) en 2011, contre 449 milliards DA (5 Mds EU) en 2000. Dans le milieu rural, elles ont été de 594 milliards de DA (6 Mds EU), après avoir été 281 milliards de DA en 2000 (3.7 Mds EU).

Selon le niveau de vie des ménages, la part budgétaire de ces dépenses est toujours supérieure dans le milieu urbain. La même enquête relève que plus le niveau de vie augmente, plus l'écart entre les dépenses des deux milieux s'élargit en faveur de l'urbain.

L'ONS démontre également dans son étude que les produits céréaliers constituent la première dépense chez les ménages avec 17.5% de la dépense alimentaire globale. Les légumes frais (13,4%), la viande rouge (13,3%), les produits laitiers (8,4%), la viande blanche (8,3%), les huiles et graisses (7,1%) et les fruits frais (5,1%) complètent la grille.

Quant aux autres dépenses alimentaires (restaurants, sandwich, cantines scolaires, gâteaux de cérémonie...), elles représentent 7,6% des dépenses globales alimentaires.

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

Au Maroc, 37% des dépenses des ménages vont à l'alimentaire selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014 faite par l'HCM (Haut Commissariat au Plan).

Le groupe constitué par les produits de large consommation qui comprend les céréales, le sucre, le thé et les légumes forment 66% en poids de la ration et absorbent près de 43% de la dépense alimentaire. Les viandes ne représentent que 3,9% en poids de la ration, et 21,4% des dépenses. L'évolution de la consommation est également caractérisée par une contribution croissante des produits alimentaires transformés. La part des disponibilités alimentaires apportées par l'industrie alimentaire est importante pour les produits de large consommation. C'est ainsi que pour les céréales la consommation est de plus en plus assurée par le circuit industriel. Les politiques mises en œuvre ont fait basculer la structure de la consommation des céréales en faveur du blé tendre. Le pain de farine est largement consommé, même en milieu rural, et la consommation d'orge est toujours importante

En France, Les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, consommés à domicile, représentent 13,6 % du budget des ménages. Hors domicile, les dépenses en cantine, café, restaurant s'élèvent à près de 5 % des dépenses alimentaires. Que ce soit en poissons, viandes, légumes, fruits, féculents ou produits lactés, les produits transformés, surgelés ou inclus dans des plats préparés continuent de progresser. L'attrait du "prêt à consommer" est lié à la fois aux équipements en appareil de conservation, aux modes de vie et aux achats groupés en grande surface. En 13 ans, la consommation de viande a baissé de 12 kg par habitant. Pour le vin, on observe également un changement des comportements : la consommation de vin de qualité dépasse dorénavant le vin courant.

Parmi les achats en produits alimentaires consommés à domicile, les dépenses des ménages les plus importantes sont en viandes (24 %) puis en fruits et légumes (15 %).

Ensuite, on dépense pour les produits laitiers et les produits transformés à base de sucre (pâtisserie, biscuit, chocolat...). Les produits de la pêche (7 %) sont de plus en plus achetés préparés : près de 75 % aujourd'hui pour 50 % il y a 30 ans. le poste de dépense des boissons non alcoolisées est en progression tandis que celui des boissons alcoolisées (en 5eme

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

position) tend à diminuer. Sous l'impact de la hausse des prix du pain de ces 5 dernières années, la part des dépenses en féculents (8 %) progresse. (Alimagri, 2014)

Tableau 16: Dépenses des ménages consacrées a l'alimentation.

Pays	Algérie	Maroc	France
Dépenses des ménages	42%	37%	13.6%

L'Algérie et le Maroc consacrent une grande partie de leurs dépenses pour la consommation alimentaire, et il s'agit d'un profil qui prend la plus grandes part contrairement aux autres par contre ce pourcentage est faible pour la France qui ne dépense que 13.6% de son budget pour l'alimentation. De la on trouve que les dépenses des pays sous développés consacrés a l'alimentation, contrairement aux pays développés qui font tout pour baisser ce taux. Et si l'on classe ces résultats dans la pyramide de Maslow on trouve que le Maroc et l'Algérie sont classés à la base de la pyramide.

Idées sur la dépense consacrée a l'alimentation par l'union européenne :

La part du budget consacrée à l'alimentation varie de 1 à 3 pour l'ensemble de l'union européenne. Pour l'UE a 15 états membres, la moyenne est de 12,5 %. La France se situe au dessus avec 13,6 %. C'est au Luxembourg (9 %) et au Royaume-Uni (12,7 %), que la part du budget alimentaire est la plus basse, et c'est en Lituanie (26%) et en Roumanie (27,9 %) qu'il est le plus élevé. En 2009, les ménages des 12 États entrés dans l'UE en 2004 et 2007 dépensent en moyenne 20 % de leur budget en produits alimentaires et boissons non alcoolisées. . (Alimagri, 2014)

6. Les échanges commerciaux :

En Algérie les industries agroalimentaires ont connu un développement relativement rapide, notamment en relation avec l'importance des investissements publics programmés par les différents plans nationaux. Le développement du secteur de la transformation s'est accompagné d'un accroissement des importations des matières premières agricoles nécessaires au fonctionnement des industries nouvellement installées.

Cependant, malgré cet essor des industries locales, pour la plupart des produits de base, la production nationale n'a pas pu suivre la progression de la consommation alimentaire; le

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

déficit a été comblé par des importations croissantes de produits transformés destinés directement à la consommation humaine: semoules, farines, sucre blanc, lait en poudre... (Bencharif, 1993).

Le montant des importations des produits alimentaires en Algérie ne fait qu'augmenter il représente 75% du total des importations, elle est arrivée à 5.8 milliards EUR à fin 2015.

Alors que les exportations de produits alimentaires ont connu une évolution opposée. L'Algérie n'arrive exporte seulement 288 millions EUR en 2015 de sa production agricole, soit huit fois moins. La part des exportations des produits alimentaires dans les exportations totales qui dépassait 20% dans les années 70-80 devient inférieure à 1% de nos jours.

Au Maroc, l'agriculture occupe encore une place importante dans les échanges extérieurs .En 2015, les importations marocaines de produits agroalimentaires ont totalisé 4,3 milliards EUR, tandis que les exportations se sont élevées à 4,2 milliards EUR, la balance commerciale alimentaire du pays affichant un déficit d'environ 100 millions EUR. L'autosuffisance varie selon les années de 30% à 75% pour les céréales.

Le Maroc exporte principalement des produits de la mer, des fruits et des légumes. Le Maroc est le 1er producteur mondial de menthe, 2ème producteur de caroubes, 3ème producteur de haricots verts, 4ème producteur de figues, de coings, d'amandes (en valeur), 5ème producteur d'olives, 7ème producteur d'anis, badiane, fenouil et coriandre (en valeur), 8ème producteur de tangerines, mandarines et clémentines (en volume) (FAO, 2013).

Le Maroc est figure également parmi les plus grands exportateurs mondiaux de haricots verts, d'agrumes, de tangerines, mandarines et clémentines, d'olives en conserve, de tomates, de fraises et d'huile d'olive, de piments, de melons. Les importations alimentaires du Maroc sont essentiellement constituées de céréales (blé), d'oléagineux, de sucre et de produits laitiers.

En France, Après une progression constante du solde total des échanges agroalimentaires (produits des IAA et produits agricoles, hors tabac), entre 2009 et 2011, qui a permis au secteur de rapidement dépasser le niveau d'avant crise (10 Mds€) et d'atteindre le seuil historique de 12,8 Mds€, celui-ci a stagné les deux années suivantes avant de connaître un fort recul en 2014 le ramenant à 10,4 Mds€. Mais l'année 2015 aura permis de stabiliser la

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

situation (+0,4Mds par rapport à 2014) grâce notamment au redressement du résultat des IAA (excédent de 8,1Mds€ en 2015 pour les seules IAA, hors produits agricoles et tabac).

Tableau 17: Solde total des échanges agroalimentaires en France.

U= Mds €

Année	2009	2010	2014	2015
Solde des échanges	10	12,8	10,4	10,8

Le secteur agroalimentaire français confirme sa position de troisième excédent commercial au plan national en 2014 et 2015 derrière les matériels de transport (+15,2Mds€) et la chimie, parfumerie, cosmétique (+11,1 Mds€). Il est suivi, en quatrième position, par les produits pharmaceutiques (+3Mds€).

En effet, la forte baisse de 2Mds€ de l'excédent commercial (produits bruts et transformés, hors tabac) en 2014 par rapport à 2013 s'explique au trois quart par le recul des performances du secteur Vins & Spiritueux, surtout sur le Royaume Uni et la Chine ainsi que par la baisse de la valeur des ventes de céréales et de pommes de terre.

Les importations de produits des IAA (hors tabac) ont en effet régulièrement progressé entre 2005 et 2015, passant de 22,3 milliards à 36 milliards d'euros soit une progression de 61% en 10 ans. Dans le même temps, les importations de produits agricoles (dont une part est essentielle pour l'approvisionnement des entreprises de première et seconde transformation) sont passées de 9 à 13 milliards d'euros, soit une hausse de 45% . Sur la seule année 2015 les importations de produits des IAA (hors tabac) ont progressé de 0,7 Md€ et celle de produits agricoles de 1 Md€. Les importations agroalimentaires (produits agricoles et transformés, hors tabac) se sont donc accrues de 3,7% en un an et atteignent désormais 49 Mds€.

Les premières données sur le début d'année 2016 suivent la même tendance peu favorable : la hausse des importations se confirme, notamment dans les oléagineux, les fruits et les boissons non alcoolisées. On constate par ailleurs un recul de la valeur des ventes de produits laitiers du fait de la baisse des prix qui s'est poursuivie. (Panorama des industries agroalimentaires, 2016)

Chapitre III: Etude comparative entre l'activité industrielle de l'Algérie, le Maroc et la France

Alors que la France n'est plus que le 7ème exportateur mondial de produits agricoles, la légère progression des exportations des IAA en 2015 a permis à la France de se maintenir comme 4ème acteur mondial des exportations agroalimentaires, derrière les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle perd toutefois du terrain par rapport à ses principaux concurrents, loin derrière les performances des États-Unis (+150% d'exportation entre 2005 et 2015) et de la Chine (+189% sur la même période) qui a réussi à supplanter le Brésil et devenir le 5ème fournisseur agroalimentaire mondial depuis 2014, tutoyant les performances de l'hexagone en 2015. À noter les contre-performances de l'Indonésie qui ne figure plus parmi les 15 premiers exportateurs mondiaux, cédant sa place à la Pologne qui fait son apparition dans le club des leaders mondiaux avec une progression de plus de 250% sur la période 2005-2015 et totalise la croissance la plus importante en % entre 2010 et 2015, devant la Chine. (Panorama des IAA, 2016)

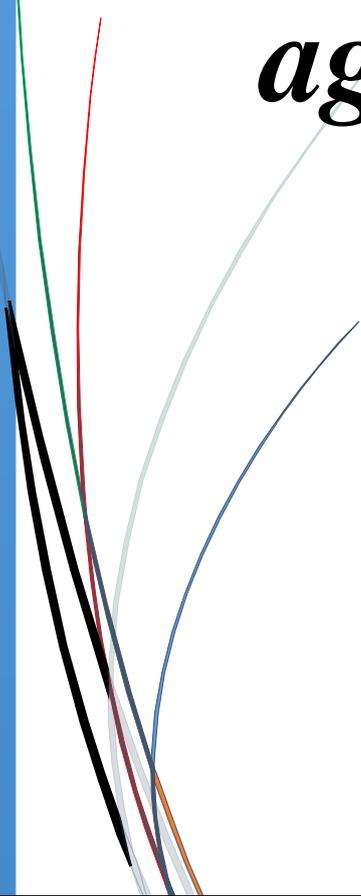
Tableau 18 : les importations et les exportations de l'année 2015 des trois pays.

U= Mds EUR

Pays	Algérie	Maroc	France
Importations	5.8	4.3	49
Exportations	288 Mns	4.2	44.2

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que le montant des importations de la France est trop élevé par rapport celui de l'Algérie qui importe 8 fois moins les denrées qu'importe la France et du Maroc que l'on doit multiplier par 10 pour avoir le chiffre des importations françaises, cela ne semble pas inquiétant pour un pays qui se caractérise par une grande activité industrielle qui fait 171 milliards EUR de chiffre d'affaire, et cela s'explique par le besoin de matières premières dont la France ne dispose pas ou ne produit pas assez et c'est ce qui fait de la France le 7ème pays exportateur mondial avec un gain de 44.2 milliards EUR. Les exportations de notre pays sont insignifiantes; ça représente 0.6% des exportations de la France. Le Maroc, qui est un pays voisin et qui dispose presque des mêmes conditions pédoclimatiques que l'Algérie exporte 4.2 milliards euros, 4 milliards de différences entre l'Algérie et le Maroc.

Chapitre IV :
L'analyse SWOT de la
sphère
agroalimentaire.



1. Définition de l'analyse SWOT :

La matrice **SWOT**, acronyme anglophone de **S**trengths, **W**eaknesses, **O**pportunités et **T**hreats, c'est un outil d'analyse stratégique de l'entreprise qui permet d'obtenir une vision synthétique d'une situation en présentant les **F**orces et les **F**aiblesses de l'entreprise ainsi que les **O**pportunités et les **M**enaces potentielles (en français, on parle d'analyse **FFOM**).

L'intérêt de cette matrice est qu'elle permet de rassembler et de croiser les analyses interne et externe avec les environnements micro et macro de l'entreprise. Elle sépare ce qui relève de l'environnement des caractéristiques particulières de l'entreprise. Elle est utilisée dans la phase de diagnostic préalable d'un projet et fait partie de ces outils qui permettent à un collectif de construire une vision commune d'une situation.

- **Le diagnostic interne :**

LES FORCES : Ce sont les points positifs internes à l'entreprise qui lui procurent un avantage durable.

LES FAIBLESSES : Par opposition aux forces, ce sont les facteurs internes négatifs qui peuvent se révéler néfastes pour l'organisation au regard de la concurrence et qui peuvent être améliorés.

- **Le diagnostic externe :**

LES OPPORTUNITÉS : qui sont les situations externes, propres à l'environnement dans lequel évolue l'entreprise et qui peuvent procurer un avantage concurrentiel à l'entreprise et sur lesquelles on peut prendre appui.

LES MENACES : qui sont des situations externes défavorables qui peuvent influencer négativement les performances de l'entreprise qui ont pu être identifiées au cours notamment de l'analyse de la concurrence ou de marché.



Figure 15 : La matrice de l'analyse SWOT.

2. Analyse de la matrice agroalimentaire Algérienne :

Faiblesses :

- Les faibles taux de croissance de productivités et de création de valeur ajoutée
- L'industrie alimentaire nationale demeure dans son ensemble un système productif fragile et structurellement faible.
- La production agricole n'assure pas la sécurité alimentaire
- Faiblesse de la recherche et l'innovation au niveau agricole et agroalimentaire
- L'aridité et la pluviométrie
- La désertification et l'urbanisation au dépend des terres agricoles
- Zones agricole en baisse
- Manque d'investissements dans le secteur agricole
- Retard dans l'avancé technologique
- Carence en organisation managérial des entreprises

Les forces

- le troisième plus grand pays africain en superficie
- L'Algérie dispose de meilleures terres agricoles, utilisation d'un système extensif agricole.

- Disponibilité d'un potentiel naturel et diversifié à travers le territoire national : conditions climatiques favorables à l'agriculture
- Diversité du savoir faire local traditionnel
- Possibilité d'adaptation aux normes internationales pour certains produits
- Proximité du marché européen

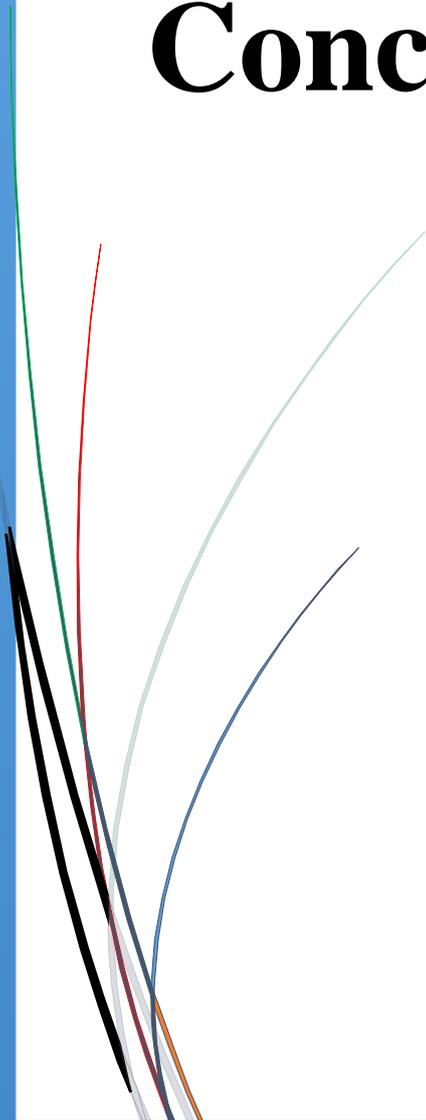
Les opportunités :

- L'ouverture à de nombreux marchés internationaux et locaux et africain
- L'Algérie s'étend sur le plus grand tronçon de cote ce qui lui facilite le transit de marchandises

Les menaces :

- La valeur de dinars qui ne cesse de chuter
- Les couts de transaction élevés
- La TVA

Conclusion générale



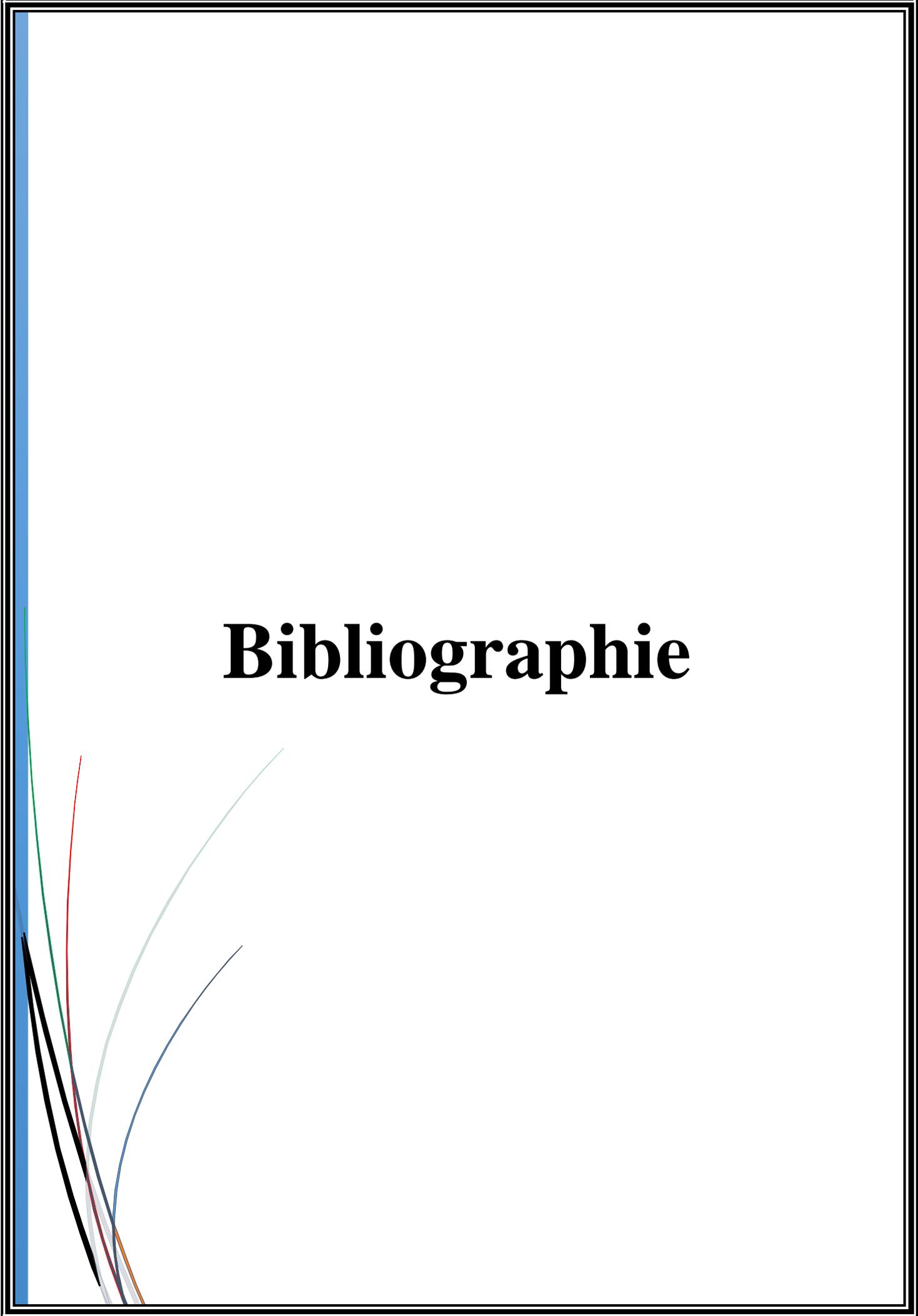
Conclusion

Au terme de notre travail composé d'une recherche théorique, qui consiste à une quête de données statistiques sur l'activité industrielle et agricole de l'Algérie au niveau des institutions étatiques tel : l'office national des statistiques, le ministère de l'industrie et des mines, le ministère de l'agriculture et du développement rural, le CNIS ainsi que le centre national du registre de commerce.

Grace au traitement et à l'analyse des données recueillis, on a pu trouver des réponses à la question posée préalablement au début de ce travail. A savoir : **Comment se présente le secteur agroalimentaire algérien ?**

Les résultats de notre travail confirment les deux hypothèses. Le secteur agroalimentaire algérien fait face a plusieurs contraintes, vue sa dépendance du secteur agricole, il s'agit de la transformation de produits alimentaires issus de l'agriculture en aliments destinés essentiellement à la consommation humaine, et l'agriculture algérienne de sa part est peu performante ; la production agricole est trop faible, ne répond pas aux besoins de toute cette population dont le taux est de plus en plus croissant, cela est due d'une part aux mauvaises conditions pédoclimatiques caractérisées par l'aridité et le manque de pluviométrie et aux manque d'investissements d'autre part.

Et pour se qui est de la deuxième hypothèse ; le secteur agroalimentaire est peu performant, d'une part sa contribution a l'économie national est trop faible avec un chiffre d'affaires de 2.9 milliards d'euros seulement et le taux des exportations de se secteur est de 288 millions d'euros et au manque de performances du personnel (non qualifié) et une carence en organisation managérial des entreprises d'autre part.



Bibliographie

Références bibliographiques

- Agrest. (2012) Recensement agricole 2010. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur283-3.pdf> (05/10/2018)
- Agrimaroc. (2016) le secteur agricole au Maroc et ses immenses proportions <http://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc/>(29/09/2018)
- Alim'agri. (2014) Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples [en ligne] Disponible sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/les-politiques-agricoles-travers-le-monde> (05/06/2018).
- Babouche Yacine.(Décembre 2017) ce que l'Algérie a importé et exporté pendant les dix premiers mois de l'année.TSA. [en ligne] Disponible sur : (<https://www.tsa-algerie.com/ce-que-lalgerie-a-importe-et-exporte-durant-les-dix-premiers-mois-de-lannee/> (15/07/2018).
- Bencharif A. (1993) Les industries agroalimentaires dans les pays du Maghreb Paris : CIHEAM, Options Méditerranéennes : Série B, Pages36-46.[en ligne] Disponible sur : http://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/594_36bencharif.pdf (18/06/2018).
- Bessaoud O. (1994) L'agriculture en Algérie e : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) . In : Jouve A.-M. (ed.). *Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p.89 -1 03 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 8) [en ligne] Disponible sur : <http://om.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf> (23/06/2018).

Références bibliographiques

- Boukella M.(1996) Les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance. Montpellier : CIHEAM Cahiers Option Méditerranéennes; n° 19, Pages1-67 [en ligne] Disponible sur le site : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c19/96400005.pdf> (09/06/2018).
- Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) ,2018
- Centre national du registre de commerce. Nomenclature algérienne. Disponible sur le site suivant : <https://sidjilcom.cnrc.dz/web/cnrc/nomenclature#LIRC> (15/06/2018).
- Collection statistiques N° 206/2017, Série E : statistiques économiques N° 93 L'activité industrielle de 2006 à 2016.ONS.
- Haut Commissariat au Plan(HCM).2016, Présentation des résultants de l'enquête national sur la consommation et les dépenses des Ménages 2013/2014.Royaume du Maroc. [en ligne] Disponible sur:
[file:///C:/Users/GM_GMI/Downloads/R%C3%A9sultats%20de%20l'E2%80%99Enqu%C3%AAt%20Nationale%20sur%20la%20Consommation%20et%20les%20D%C3%A9penses%20des%20M%C3%A9nages%202013_2014%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/GM_GMI/Downloads/R%C3%A9sultats%20de%20l'E2%80%99Enqu%C3%AAt%20Nationale%20sur%20la%20Consommation%20et%20les%20D%C3%A9penses%20des%20M%C3%A9nages%202013_2014%20(1).pdf) (02/10/2018)
- Hervault L. (2017) L'analyse SWOT [en ligne] disponible sur le site : <https://www.lescahiersdelinnovation.com/2016/11/analyse-swot/> (02/10/2018).
- Kehal S. (2011) Les stratégies de développement des entreprises agroalimentaires algérienne. Thèse en vue de l'obtention du Diplôme de Magister en sciences agronomiques, Département de l'économie rural, Option développement rural, l'école national agronomique El-harrache ,Alger (ENSA).p 200.
- M.A.D.R : ministère de l'agriculture et du développement rural, 2018

Références bibliographiques

- Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime. (2010) Agriculture marocaine en chiffres 2010. Disponible sur : <http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/MA-AGRI%20EN%20CHIFFRES-VF.pdf> (08/10/2018)
- Monassier. P (2008) Classification des entreprises.
- Perspectives Med. (2017) Agroalimentaire: Les chiffres reluisants de la FENAGRI. [en ligne] disponible sur: <http://www.perspectivesmed.ma/agroalimentaire-les-chiffres-reluisants-de-la-fenagri/> (25/09/2018)
- Panorama des industries agroalimentaires édition 2016.France. Disponible sur : [http://agriculture.gouv.fr/Le-panorama-des-IAA .pdf](http://agriculture.gouv.fr/Le-panorama-des-IAA.pdf) (08/02/2018)

Résumé

Le travail effectué consiste à étudier l'activité industrielle du secteur agroalimentaire en Algérie ainsi que l'activité agricole qui s'agit de l'amont de l'agroalimentaire, et cela afin de relever les caractéristiques de ce secteur nourricier.

Pour cela, une quête d'un maximum de données statistiques a été réalisée au niveau des institutions étatiques, suivis du traitement de toutes ces informations recueillies, comparé les résultats trouvés à un pays voisin ainsi qu'une force mondiale dans ce domaine, concluant avec une étude SWOT qui permet de déceler les différentes menaces et opportunités que cours ce secteur.

Les résultats de ce travail ont montré que :

- le secteur agroalimentaires algérien est peu performant face à la croissance démographique élevée n'arrive pas à assurer la sécurité alimentaire.
- le secteur agroalimentaire algérien est peu performant.

Mots clés :

Agriculture, Politique agricole, Industrie agro alimentaire, Croissance démographique, PIB

Abstract :

The work carried out consists in studying the industrial activity of the agro-food sector in Algeria as well as the agricultural activity which is upstream of the agro-food industry and this in order to highlight the characteristics of this nourishing sector.

For this, a search for a maximum of statistical data was carried out at the level of the state institutions, followed by the processing of all this information collected, compared the results found with a neighboring country as well as a global force in this field, concluding with a SWOT study that identifies the various threats and opportunities that this sector is facing.

The results of this work showed that:

- The Algerian agri-food sector is performing poorly in the face of the high population growth that fails to ensure food security.
- Algeria's agri-food sector is performing poorly.

